

Plougonvelin

Magazine estival



OUGONVELIN

TE SAINT MATHIEU

REC-13 JUN 2012

CHAMPETRE

5-PR123

OFFICE du TOURISME



l'hippocampe

Juillet - Août
2012



TREZIROISE

Le petit turquoise de vos jours

ESPACE AQUATIQUE
ET DE BIEN ÊTRE
EAU DE MER À 30°

BASSIN
LUDIQUE



EN



AQUACYCLES
MULTI-POSTES

BASSIN
SPORTIF



ESPACE DÉTENTE
ACCÈS LIBRE



TREZIROISE - 02 98 38 06 11
PLOUGONVELIN

Edito	P. 3
Actions municipales	P. 4 à 8
Délibérations du conseil municipal	P. 9 à 11
Expression de la minorité	P. 11
Informations pratiques	P. 12
Informations municipales	P. 13 et 14
Office de Tourisme	P. 15 à 17
Tréziroise	P. 18
Maison de l'enfance	P. 19
Associations	P. 20 à 25
Ecoles	P. 26
Vie paroissiale	P. 26
Informations extra communales	P. 27 à 29
Espace Kéraudy (Médiathèque et Festidanses)	P. 30 et 31

Le grand lifting se poursuit au Trez Hir

En 2008, la piscine était fermée et le bâtiment se dégradait, l'Office de Tourisme se trouvait dans un état déplorable (décollement du carrelage, locaux exigus, gouffre énergétique et inconfort du personnel) ; les toilettes publiques du Trez Hir sont totalement inadaptées, bref une tristesse certaine des bâtiments publics de notre station.

La décision politique de réhabiliter l'image de notre station fut vite prise, malgré les réticences de certains. Ainsi, nous avons entamé courageusement un projet global de rénovation de ce secteur. Hélas, tout ne se fait pas du jour au lendemain, mais la ligne politique était claire et bien fixée.

Tout n'est pas fini, la piscine a bien été réouverte en 2010 et a drainé une fréquentation d'environ 75 000 entrées en 2011, un plus certain pour les Plougonvelinois, les commerçants et les touristes.

Le vallon du Stang a été remis en état, offrant 250 places de parking vert, à 200 mètres du boulevard de la Mer. Vous apprécierez certainement cette zone humide, inaugurée le 16 juin dernier, dont l'importance pour l'écosystème et éviter les inondations dans ce secteur du Trez Hir, n'est plus à démontrer. Un tableau installé à l'entrée vous en explique le fonctionnement.

L'Office de Tourisme, installé dans les locaux de l'Hippocampe depuis 1993, a fait l'objet d'une réhabilitation complète : au rez de chaussée, un nouvel espace pour l'accueil du public, la billetterie, les locations de vélos, avec du mobilier entière-

ment renouvelé. Tout y a été refait, du sol au plafond, pour accueillir les 300 personnes qui franchissent le seuil de l'Office, chaque jour, en été. Si l'affluence vous oblige à patienter un peu, le temps passera très vite grâce aux superbes images filmées à Océanopolis et projetées sur écran géant. Un vrai bonheur.....

Au 1^{er} étage, un espace agrandi, avec une nouvelle salle de réunions ou de séminaires, un nouvel espace de stockage de la documentation. Vous pouvez apercevoir ces 2 pièces par la passerelle bleue, entre le bâtiment et la plage....

Des conseillères souriantes et compétentes, des couleurs vives, gaies, tout vous incite à entrer, sans oublier les traditionnelles expositions de peinture dans la grande salle, donnant sur la plage....

A l'extérieur, un grand lifting également : la signalétique de l'Office du Tourisme et du Centre Nautique ne passe pas inaperçue sur la façade du bâtiment Hippocampe. De même, la rampe bleue a été entièrement repeinte.

Sur la plage du Trez Hir, une nouvelle structure de jeux, destinée aux enfants

jusqu'à 6 ou 8 ans, vient d'être installée à proximité de la pyramide de corde qui, elle, fait le bonheur des plus grands.

Il restera les sanitaires. Un peu de patience, ce sera probablement pour l'année 2013, en fonction de nos capacités financières, de même que le réaménagement des espaces dunaires et piétonniers.

A n'en pas douter, tous ces équipements contribueront à améliorer l'image de notre station balnéaire. Merci de préserver tous ces espaces et d'en prendre le plus grand soin. Je sais que je peux compter sur votre civisme à tous.

***Bonnes vacances à Plougonvelin,
où un été très animé
a été préparé
pour vous.***

***Demandez le programme
à l'Office de Tourisme.....***

*Annick DESHORS
Adjointe au Tourisme*

ACTIONS MUNICIPALES

Le coin du citoyen été 2012

En période estivale, notre mode de vie, notre rythme, notre comportement changent parfois. Cependant les règles de vie et notre environnement sont les mêmes. L'ambiance festive due à la période des vacances peut engendrer des désordres préjudiciables à tous. Le respect du voisinage est de mise, et la réglementation est applicable toute l'année, dans tous les domaines, il n'y a pas de trêve pendant les vacances.

Un rappel de quelques règles n'est donc pas inutile.

● **Les feux de jardins** : la réglementation a évolué en vertu d'une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 (NOR : DEVR 1115467C) qui a présenté aux préfets les conditions du brûlage à l'air libre des déchets verts depuis le 1^{er} janvier 2012. En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, le brûlage en est interdit.

● **Les haies, les plantations et l'élagage** : les plantations de voisinage sont soumises à une réglementation définie par l'article 671 du code civil.

- Aucune plantation n'est autorisée à moins de 50 cm de la limite de propriété.
- Seules les plantations qui ne dépassent pas une hauteur de 2m sont autorisées au-delà des 50 premiers centimètres.
- A partir d'une distance de 2m, toutes les plantations, quelle que soit leur hauteur, sont autorisées.

- Les haies et plantations le long des voies publiques : les propriétaires ont obligation d'entretien et d'élagage à l'aplomb des limites de propriété, selon l'article R161-24 du code rural qui stipule qu'en cas de non respect de ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultats.

● **Le bruit, définition** : le bruit de voisinage est défini comme tout bruit portant atteinte, dans un lieu public ou privé, à la tranquillité du voisinage.

Les causes les plus fréquentes :

- Aboiements intempestifs et répétés (le plus souvent il s'agit de chiens laissés seuls au domicile).
- Niveau sonore immodéré des radios, télévisions et appareils de musique.
- Tapage nocturne principalement dans les quartiers animés.
- Travaux bruyants en dehors des heures autorisées.

Tous ces points sont sujets à des conflits de voisinage qui peuvent être évités bien souvent par l'instauration d'un dialogue entre les riverains.

● **L'alcoolisme des jeunes en ville et sur le domaine public** : afin d'éviter que les jeunes consomment de l'alcool sur la voie publique, sensibilisation et répression sont indissociables. La sensibilisation peut commencer dès le collège, grâce à des débats organisés avec les associations de parents d'élèves.

Un arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique est en vigueur sur notre commune.

● **Les chiens** : leur présence sur les plages est interdite toute l'année par arrêté sanitaire départemental. Cela contribuera à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade, ainsi qu'à la sécurité de tous. La réglementation complète est affichée près des plages et fait l'objet d'un arrêté municipal. En outre,

- Nous mettons des sacs à la disposition du public pour le ramassage des crottes de vos toutous, petits ou grands. Nous demandons à tous, population locale ou estivale, de changer les habitudes, pour notre bien être à tous, pour une station propre.
- Vous trouverez des distributeurs de sacs sur les sites du Trez hir et du bourg de Plougonvelin. Sinon, vous pouvez vous en procurer en Mairie, à l'Office de Tourisme et à l'espace Culturel Kéraudy.

Les chiens en divagation et animaux errants seront capturés par les services de la commune et mis en fourrière.

Conformément à la délibération du conseil municipal du 28 mars 2011 les tarifs suivants seront appliqués aux propriétaires :

- Capture d'un animal errant : 40 €
- Transport d'un animal à la SPA : 30 €
- Ces tarifs viennent en sus de l'amende forfaitaire de 35 €

Quelques travaux réalisés ou achevés courant du 1^{er} semestre 2012

RÉHABILITATION DE LA ZONE HUMIDE DU STANG :

Réhabilitée par obligation pour retrouver sa vocation de zone humide, ce nouveau site deviendra vite une zone de promenade très agréable.

Outre le parking naturel empierré et enherbé pour accueillir les voitures sur sa partie Est, les promeneurs pourront découvrir en parcourant les liaisons pié-

tonnes qui longent ou surplombent les 10.000 M2 de zone inondable la richesse de la faune et de la flore de ce site.

La zone humide est par ailleurs dotée de 2 digues permettant une retenue d'eau de 1500 m³ ce qui permettra de réguler la vitesse de l'eau sur la partie basse du Trez-Hir et ainsi protéger lors des pluies décennales ou centenaires les habitations ou immeubles construits dans les parties considérées à risques en cas de pluies torrentielles.



● L'OFFICE DE TOURISME S'OFFRE UN LIFTING :



Pour mieux vous accueillir l'office de tourisme situé dans les locaux de l'Hippocampe s'est offert un vrai lifting et s'est doté d'un bureau et d'une grande salle de réunion supplémentaire à l'étage, face à la mer.

Cette cure de rajeunissement améliore de manière incontestable les conditions de travail du personnel



● TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE :

Les travaux de rénovation de la mairie sont démarrés par les travaux de



● L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EDF & FRANCE TELECOM SE POUR-SUIT :



L'enfouissement des réseaux au niveau de la 2^{ème} tranche de la rue St-Yves, entre la rue de la Paix et la rue du Perzel, s'est déroulée du 27 mars à la mi juin dans des conditions et une ambiance de travail excellentes.

L'ensemble des tranchées ainsi que la pose des fourreaux au niveau des domaines publics et privés est terminée.



Le chantier est arrêté durant la période estivale. Il reprendra en septembre par la dépose des poteaux, le branchement des habitations en souterrain et la pose des nouveaux candélabres.

désamiantage du 2^{ème} étage et se poursuivront par une redistribution des espaces bureaux et salles de réunion au niveau des 2 étages.

● FONTIS A BERTHEAUME : La terre s'écroule !

Un affaissement et surtout un éboulement important du sol s'est produit fin décembre 2011 à Bertheaume dans une zone proche de la maison du gardien et l'entrée de la passerelle.

Un diagnostic géologique nous a contraint de réaliser des travaux importants pour mettre en sécurité le site et permettre son ouverture au public dès la mi-juin.



● UNE AIRE DE CAMPING-CARS REPENSÉE ET REMODELÉE :

Redessinée et repensée pour mieux répondre aux exigences nouvelles des camping-caristes d'aujourd'hui, la 1^{ère} phase du remodelage de l'aire de camping-cars de Bertheaume est achevée. Cet espace exceptionnel de par son emplacement sur les hauteurs de Bertheaume, face à la mer d'Iroise, offre un panorama unique aux visiteurs.



Des travaux de mise en conformité au niveau électrique mais également des mouvements de terre, la création de nouveaux talus ainsi qu'un travail important de propreté et d'embellissement ont été entrepris ainsi que des cheminements stabilisés bien dessinés. Les camping-caristes sont aujourd'hui accueillis dans un espace propre et convivial.

Une 2^{ème} phase de travaux sera réalisée avant le printemps 2013 avec la plantation d'arbustes et de divers végétaux mais également avec la création du 1^{er} point poubelles enterrées de la CCPI.

Jean-François LE DEUN
Adjoint aux travaux & réseaux

Histoire d'une zone humide : Le stang (Stank en breton)

Les travaux de réhabilitation de la vallée humide du Stang viennent d'être inaugurés le 15 juin dernier. Suite à la mise en demeure par la police de l'eau de la restaurer, la commune a démarré les travaux au printemps 2010. Il convient, après 1 an ½ de travaux, de retracer l'histoire de cette zone.



Les zones humides sont définies et protégées, tant au niveau international que sur le plan européen. Au niveau national, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 définit et protège les zones humides.

En 2000, le Cabinet d'études en environ-

nement, Alidade, définit déjà le Stang comme zone humide précisant même que compte tenu de l'urbanisation récente du bassin versant, il était indispensable de maintenir les lieux pour gérer l'expansion des crues et réguler l'écoulement des eaux vers l'aval. L'inventaire du Conservatoire botanique de Brest, en 2005 confirme l'intérêt de préserver le patrimoine naturel du Stang.

Malgré ces mises en garde, la commune entreprendra les travaux de remblaiement et d'assèchement de cette vallée humide, sans autorisation, en 2006. Le 5 octobre de cette même année, procès verbal est dressé par la Police de l'eau et la Préfecture et adressé à la Commune et au Maire. Ce type de délit peut être puni par des peines prévues dans l'ordonnance du 19/09/2000 qui peuvent aller de simples amendes à de la prison ferme.

La Commune va donc prendre l'option de la réhabilitation de cette zone en se mettant en conformité avec la loi et accepter non seulement la restitution de

1 ha de zone humide détruite mais aussi les mesures compensatoires demandées : 5000 m² de zone humide à trouver et à classer en zone naturelle N au PLU. Un projet de revalorisation va être confié au Cabinet « le collectif d'architectes » pour la constitution d'un dossier d'autorisation, en février 2008.

L'arrêté d'autorisation sera pris par la préfecture le 16/10/2009 mais les travaux ne pourront démarrer qu'au printemps 2010 à cause de l'interdiction d'intervenir sur la zone entre le 1er novembre et le 31 mars.

Après de nombreuses péripéties, nous sommes fiers d'avoir pu mener ce chantier compliqué à son terme et d'offrir à nos concitoyens un lieu de promenade agréable, riche d'un écosystème qui va se reconstituer progressivement. Le Stang est dès maintenant une zone tampon permettant d'éviter les inondations au Trez-Hir et un parking vert pour les voitures de passage.

Sylvie LANNUZEL
Adjointe à l'Urbanisme

Pour se baigner, soyons branchés !

La conformité des eaux de baignade nécessite d'engager l'ensemble des actions identifiées dans l'étude « profil de plage » réalisée en 2011 (voir article du bulletin d'octobre 2011). Cette étude a porté sur les bassins versants situés en amont des plages de Bertheaume et du Trez-Hir. Les préconisations ont presque toutes été suivies d'effet sur notre commune. Pour cette saison estivale seuls manqueront à l'appel les panneaux d'information prévus par la CCPI à l'entrée de chacune des deux plages.

La réussite de la mise en conformité passe par l'ensemble des acteurs concernés :

Le syndicat d'assainissement collectif a procédé à des extensions de réseaux (Landiguinoc, Goasmeur, Toul-Ibil, Bertheaume). Son exploitant, Veolia, inspecte 12 km de conduites et 200 contrôles de conformité par an. Ceci a permis d'identifier des réparations (Gorréquear, Allée verte, rue du Stade,...) ou de procéder à des rappels de mise en conformité auprès des particuliers. Des courriers sont partis en direction des professionnels, afin de leur demander d'adapter les sorties d'eaux usées de leurs bâtiments à leur activité. Le centre nautique présentait des branchements défectueux entre eaux de pluie et eaux usées. Il a été procédé à une mise en conformité. Le Syndicat d'assainissement collectif a réadapté le poste de re-

levage du Trez Hir afin d'être informé à l'avenir de tout débordement. Le forum du Trez Hir a été mis en demeure de mettre en conformité son réseau d'eaux usées par la police du maire : les travaux sont en cours.

Une grande partie de ces démarches a été menée par le syndicat et son exploitant Veolia depuis la parution « du profil des eaux de baignade ». Il reste à identifier l'origine d'apports d'eaux pluviales qui peuvent provoquer des débordements de relevages ou des dysfonctionnements de la station.

La Commune procède dans ce sens à l'examen des canalisations d'eaux pluviales et des raccordements des avaloirs afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'inversion de réseaux avec celui des eaux usées. Rappelons que les eaux pluviales s'écoulent dans la mer, donc dans nos eaux de baignade. Si un dysfonctionnement est repéré le maire met en demeure le contrevenant afin qu'il se mette en conformité. Il dispose en effet du pouvoir de police pour ordonner l'arrêt des pollutions identifiées.

Les contrôles du Spanc (service public d'assainissement non collectif) ont permis de rappeler à beaucoup d'entre nous qu'un assainissement individuel ne fonctionne pas tout seul. Il nécessite une conception sérieuse et un entretien régulier. C'est par courrier que le maire a

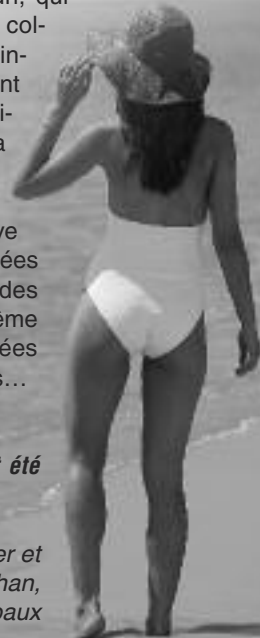
demandé aux particuliers, ayant des fosses septiques signalées non conformes par le Spanc, de réaliser les travaux nécessaires. Nombreux sont les propriétaires qui ont déjà procédé à la réhabilitation de leur épandage.

Il est bon de rappeler que les vidanges dans les réseaux publics sont strictement interdites, car elles peuvent, comme l'été dernier, bloquer des pompes de relevage ou se déverser dans l'eau de baignade.

Enfin, c'est bien l'ensemble des efforts de chacun, qui permettra de réussir collectivement pour atteindre le bon classement de nos eaux de baignade en 2015 : il y a encore des installations non conformes, des pompes de cave ou des grilles branchées sur les eaux usées, des évier et peut être même des toilettes branchées sur les eaux pluviales...

En conclusion donc :
« Pour se baigner cet été soyons branchés ! »

Patrick Morlier et
Martine Stephan,
conseillers municipaux



Le sportif de l'année.

BENOIT CARPENTIER EN STAND UP PADDLE

A 16 ans Benoit consacre l'essentiel de son temps à sa passion : le surf. Dès qu'il le peut, il défie les vagues du Trez-Hir, de Porsmilin ou de Penfoul. Sa scolarité à Pont L'Abbé, au pôle espoir surf lui permet de s'entraîner pour le haut niveau en semaine sur les spots de la pointe de la Torche au sud Finistère. Il est licencié depuis ses 11 ans au Minou surf club.

Les résultats ne se sont pas fait attendre :

Un titre de vice champion de France longboard – 18 ans, ainsi qu'une 1^{ère} place de junior et 9^{ème} place open à l'oc-

casion de la 1^{ère} épreuve du circuit professionnel mondial de Stand up paddle à Hawaï en février dernier.

A 16 ans, ce grand espoir français, au vu de ses 5 derniers résultats en compétition, a été qualifié d'office pour le round 2 du « Main Event ».

Outre ses capacités physiques exceptionnelles pour son âge, Benoit a un mental qui lui permet de faire la différence avec ses adversaires, selon son entraîneur.

Son mérite est d'autant plus grand qu'il sait mener le double projet « école et sport », ce qui est tout à son honneur. La commune est fière de lui, heureuse

de le féliciter et lui apporter son concours.

Bon vent et bonnes vagues Benoit !

*Yolande Rocher,
conseillère déléguée aux sports.*



Le Conseil Municipal des Jeunes de Plougonvelin

Le deuxième CMJ de Plougonvelin est en place depuis le mois d'octobre 2011. Les jeunes (21 titulaires et 3 suppléants) ont été élus pour deux ans par leurs camarades de CM1, CM2 et sixièmes.

Ils apprennent à connaître tout ce qui fait la vie de notre commune (élus, services, associations...) et réfléchissent ensemble aux propositions qui leur semblent nécessaires pour améliorer leur vie à Plougonvelin.

Ils sont présents lors des événements marquants (inaugurations et commémorations patriotiques), et font ainsi au jour le jour l'apprentissage de ce qu'est la vie en société.

Ils ont aussi des actions spécifiques comme le ramassage et le tri des déchets sur les plages.

*Alain Cariou
Adjoint en charge de la jeunesse*

Cinéma : de la bobine au disque dur...



Dans mon dernier article, je vous parlais de notre e-bibliothèque, aujourd'hui je vous annonce notre passage au D-cinéma ! D comme Digital ... Digital Cinéma : le cinéma numérique.

Le conseil municipal du 27 juin 2011 a validé notre proposition de procéder à la numérisation de sa salle de cinéma. L'association des Allumés de la Grande Toile a suivi le dossier et les travaux. La commune a géré l'aspect financier. Le coût de l'équipement s'élève à 84 917 € HT dont 87 % seront compensés par les aides de la région et du CNC (Centre National de la Cinématographie).

C'est ainsi que le 16 mai dernier, notre salle de cinéma a projeté son premier film en numérique et le 23 mai son premier film en 3D (trois dimensions).

Le passage au numérique était devenu indispensable pour pouvoir négocier des films récents mais également

pour gagner du temps lors de la manipulation du film, en supprimant l'étape du montage des bobines entre elles. D'un point de vue écologique, la fabrication, puis le recyclage des pellicules photochimiques (argentiques) sont très coûteux et ont un impact non négligeable sur l'environnement. Sans compter le poids du transport de 30 kg environ pour une copie 35 mm et moins de 1 kg pour un disque dur avec sa caisse de transport. L'impact écologique du passage au numérique est donc positif, la filière traditionnelle 35 mm étant fortement génératrice de pollution du fait du caractère photochimique des supports de projection. Dans certains cas de livraisons dématérialisées des copies numériques (transferts de fichiers par l'intermédiaire de réseaux de télécommunication comme l'ADSL, ou la fibre optique ou par satellites de télécommunications), l'impact est également positif sur le bilan carbone, comparé au transport routier.

Pour vous spectateurs, l'avantage réside dans une meilleure qualité du son et de l'image. Une raison de plus pour fréquenter votre cinéma de proximité !

*Pascale Groux
Adjointe à la culture*



Collecte de sang à l'espace Keraudy, le 9 juillet 2012

UN DEFI QUOTIDIEN !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) organise en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plougonvelin une collecte de sang qui se déroulera le 09 Juillet 2012 de 8H30 à 12H30 à l'Espace Keraudy (rue du Stade).

Donner son sang est un acte de solidarité très important. L'EFS fait appel à la mobilisation de tous pour pouvoir faire face à la demande des établissements hospitaliers dont les besoins en globules rouges, plasmas et plaquettes sont sans cesse en augmentation.

En Bretagne, 800 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

Pour donner votre sang, vous devez être âgés de 18 ans à 70 ans révolus. Un intervalle de 8 semaines doit être respecté entre deux dons.

Les hommes peuvent donner leur sang 6 fois par an et les femmes 4 fois par an. Chaque prélèvement est précédé d'un examen médical, de façon à assurer une sécurité transfusionnelle maximale.

Avant de se présenter à la collecte de sang, il est fortement conseillé de prendre son petit déjeuner.

Pour un premier don, merci d'apporter une pièce d'identité.

Une collation servie par les membres du CCAS vous sera offerte après le don.

Aujourd'hui, vous pouvez sauver des vies..... en donnant votre sang.

**MOBILISONS NOUS
CE LUNDI 09 JUILLET
A L'ESPACE KERAUDY**

*Marie-Thérèse SIMPLEX, adjointe aux
Affaires sociales, Aux Aînés,
à l'Enfance et à la Petite Enfance.*

NOUVEAU COMMERCE

Nicole Ramaroson-Uguen, originaire de Madagascar, habite la commune depuis près de 20 ans. Elle a décidé de faire partager les spécialités de la Grande Île et de sa voisine réunionnaise.

Par exemple, les samoussas, les acras de morue, les bouchons et les poulets au coco ou massala, la rougail saucisse et le porc au curry et autres plats tous "fait maison".

Nicole est présente sur le marché de Plougonvelin le dimanche (également le samedi à St Renan), elle prend des commandes plus importantes par téléphone (02 98 48 29 86) et si besoin livre à domicile.



COMMERÇANTS

La commune de Plougonvelin, les commerçants et artisans du bourg

vous invitent à participer à

la 2^{ème} édition de Bourg et Bourg et Ratatam

21 JUILLET 2012 - DE 18H A MINUIT

*Musique, danse, Art de la rue, animations pour enfants, artisanat d'art, balades à poney...
Bar et restauration sur place*

Bougez vos cinq sens et vivez des moments intenses !

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations du 2ème trimestre 2012

CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2012

● DÉCLASSEMENT DE PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL EN VUE D'UNE CESSION À MME SIX ET M. LE CORNU

Un projet de déclassement du domaine public communal a été soumis à enquête publique du 3 janvier au 17 janvier 2012. Une observation a été portée au registre d'enquête et le commissaire a émis un avis favorable au projet de déclassement du domaine public des parcelles cadastrées D 1205 en vue d'une cession, à Mme SIX, et D 1206 en vue d'une cession à M.LECORNUE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 25 voix pour et 1 abstention donne son accord au projet de déclassement du domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires.

● SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES

- création du poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet au service Piscine à compter du 1^{er} avril 2012 et suppression du même poste au service Maison de l'enfance,
- création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps non complet (à raison de 30h00 hebdomadaire) à la maison de l'enfance pour un agent contractuel déjà en poste.

● AMÉNAGEMENT D'UN TOURNE GAUCHE AU LIEU-DIT « LE COS- QUER »

Un projet d'aménagement est envisagé par le Conseil Général sur la route départementale afin de renforcer la sécurité au niveau du carrefour du Cosquer, avec notamment la mise en place d'un tourne gauche sur la RD 798 vers « le Cosquer ». L'ensemble des travaux est estimé à 38 268 € HT. Une participation de la commune à hauteur de 50 % du coût hors taxes est demandée soit un montant de 19 134 € ht.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet présenté et donne un accord de principe à la participation communale à hauteur de 50 % soit 19 134 € HT.

● CONVENTION DE MISE À DISPO- SITION DE CANONS PAR LE MINIS- TÈRE DE LA DÉFENSE

Par délibération en date du 12 décembre 2005, le conseil municipal a décidé l'achat de la batterie des Respectes cadastrée au lieu dit Keraere, section ZN n°185 pour une contenance de 74 580 m² et n°188 pour une contenance de 1348 m² appartenant au ministère de la défense.

La commune souhaite mettre en valeur ce secteur situé à proximité de la pointe St Mathieu et longé par un sentier côtier. Ce site, étant classé en zone non-constructible (zone naturelle et forestière) aucun terrassement sera entrepris.

En application de la décision du ministre de la défense du 4 août 2011, la direction générale de l'armement (DGA) est autorisée à mettre gratuitement à la disposition de notre commune deux canons anciens (un canon de 90 mm et un canon de 75 mm) qui sont actuellement entreposés au site de Graves à Plouhinec (Morbihan). Le conseil municipal, à 25 voix pour et 1 voix contre, donne son accord à la signature d'une convention afin de définir les conditions dans lesquelles la DGA met à la disposition de la commune ces matériels de guerre (canons anciens et leurs accessoires).

● MODIFICATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Par délibération du 12 novembre 2009, le conseil municipal a fixé le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation.

Le maire propose de modifier les taux des indemnités des conseillers délégués, fixé initialement à 9 %, à raison de 3 % de l'indice brut 1015 pour 3 conseillers délégués et 6 % pour la conseillère déléguée aux associations sportives avec effet au 1er avril 2012.

● FINANCES

✓ OFFICE DE TOURISME - compte administratif 2011 et budget primitif 2012
Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 abstentions, approuve :
- le compte administratif 2011, ainsi que

l'état relatif à l'emploi de la taxe de séjour.
- le budget primitif 2012.

✓ COMMUNE - AFFECTATION DE RE- SULTATS

Après avoir constaté le résultat au compte administratif, le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 contre, décide d'affecter les résultats comme suit :
RESULTAT CONSTATE : 776 305.83 €
REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT : 776 305.83 €

✓ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le produit fiscal à taux constants des taxes directes locales est évalué à 2 026 743 €, soit une progression de 77 914 € (+3.9%) par rapport au produit effectivement perçu en 2011, qui s'explique notamment par l'augmentation des bases d'imposition (+1,8% prévu au PLF 2012)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition 2012 au même niveau qu'en 2011, à savoir :

Taxe d'habitation :	19,02 %
Taxe sur le foncier bâti :	21,59 %
Taxe sur le foncier non bâti :	41,62 %

✓ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CENTRE DE LOISIRS AQUATIQUES

A 21 voix pour et 5 abstentions, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à la piscine pour un montant de 220 000 €.

✓ SUBVENTIONS SPECIFIQUES

Le conseil municipal décide d'attribuer des subventions aux organismes désignés ci-dessous :

- Cinéma (Association Les allumés de la Grande Toile)
9 000 €

- Office de Tourisme

* Animation touristique et fonctionnement 34 270 €

* Animations estivales 7 500 €

- Festival d'Armor 8 000 €

- Association aux Marins 3 000 €

- Semaine du développement durable 1 200 €

✓ SUBVENTIONS D'EQUILIBRE

Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 abstentions, décide d'attribuer une subvention d'équilibre à la Maison de l'Enfance (80 000 €) et au centre culturel (172 183 €).

✓ ACHAT DE MATERIEL NAUTIQUE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir du matériel nautique pour un montant de 28 949 € HT (1 yole de mer SAFRAN équipée avec remorque de mise à l'eau pour l'aviron de mer, 4 kayaks et 2 optimists avec chariot de mise à l'eau pour l'AMATH).

✓ BUDGET PRIMITIF 2012

1 / Commune

Le projet de Budget Primitif 2012 présente les caractéristiques suivantes :

- section de fonctionnement équilibrée tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 3 272 911 €, avec une progression de l'autofinancement, le maintien des taux d'imposition 2011 (les bases d'imposition étant réévaluées par l'Etat de 1,8%), une maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour garder un niveau d'autofinancement important et permettre la réalisation d'investissements en limitant le recours à l'emprunt.

- section d'investissement équilibrée à 2 807 031 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 contre, adopte le Budget Primitif présenté.

2 / Centre de loisirs aquatiques

Le Budget Primitif 2012 est équilibré à 1.345.873 € en section d'exploitation avec une subvention exceptionnelle du budget communal de 220.000 €, et 665 834 € en section d'investissement avec un emprunt supplémentaire de 414 661 €.

Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 contre, adopte le Budget Primitif présenté.

3 / Maison de l'enfance

Le Budget (section d'exploitation) est équilibré tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 368 881 €, avec une prise en charge déficit au budget communal à hauteur de 80 000 €.

Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 abstentions, adopte le Budget Primitif présenté.

4 / Centre culturel keraudy

Le Budget Primitif 2012 (section d'exploitation) équilibré tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 297 654 €, avec une prise en charge déficit au budget communal à hauteur de 129 463 €, une subvention communale pour les charges de salaires de 42 720 € pour Plougonvelin et 2700 € pour Trébabu, des recettes de produits des services de 64.800 € et des dépenses de personnel de 163.645 €

Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 abstentions, adopte le Budget Primitif présenté.

CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2012

● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les principes d'attribution de subventions de fonctionnement aux associations proposés par la commission de finances pour 2012 sont joints en annexe, ainsi que le tableau de répartition pour chaque organisme.

Le conseil municipal, à 20 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions a adopté les principes d'attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour 2012 et a décidé l'attribution des subventions de fonctionnement.

● CONTRAT D'ASSOCIATION

Le montant de la participation de la commune à l'école privée du Sacré Cœur, sous contrat d'association, est fixé par référence au coût moyen d'un élève du public en fonction des critères retenus par la Préfecture. Le montant par élève était fixé à 535,88 € pour 2011.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé à 556,66 € le montant du forfait par élève pour 2012.

● CENTRE CULTUREL KERAUDY TARIFS 2012 - 2013

Le conseil municipal, a décidé, à l'unanimité, d'adopter:

- Les tarifs de la billetterie pour la saison 2012-2013
- Les tarifs Festi'dances 2012
- Les tarifs des encarts publicitaires à l'intérieur de la plaquette de Keraudy
- Les tarifs des encarts publicitaires à l'intérieur de la plaquette de Festi'dances

● MAISON DE MEZOU VILIN : ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LE REMONTAGE DU BATIMENT MODULAIRE ET LA CONSTRUCTION D'UN BOULODROME

La commune a engagé une consultation selon la procédure adaptée pour le remontage d'un bâtiment industriel modulaire avec aménagement intérieur et la construction d'un boulodrome, suite à la

Le conseil municipal, à 18 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, a attribué les lots aux entreprises suivantes :

lot	désignation	nom	localité	offre retenue
1	VRD	KERLEROUX	Milizac	37 585,24
2	GROS ŒUVRE	GRANIT BRETON	Brest	36 000,00
3	CHARPENTE	BAUME	Plougastel Daoulas	15 500,00
4	COUVERTURE	LHOSTIS	Gouesnou	16 299,95
5	SERRURERIE	SPI	Gouesnou	10 250,00
6	ELECTRICITE	GERVAIS	Brest	7 590,29
7	BATIMENT PREFABRIQUE	DASSE	Castets (40)	122 955,00
			TOTAL HT	246 180,48

démolition de l'aire de boules à proximité de la cantine municipale,

● SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES

Le conseil municipal, à 21 voix pour et 5 voix contre, décide les créations et suppressions de postes suivants ainsi que la modification du tableau des effectifs à la date du 1^{er} juillet 2012 :

- A la maison de l'enfance : suppression du poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps non complet de 25 h 00 et création d'un poste identique à raison de 30 h 00 hebdomadaire
- A la médiathèque : suppression du poste d'agent du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet de 30 h 00 et création d'un poste identique à temps complet

● MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

Lors de la séance du 28 mars 2012, le Conseil Communautaire a proposé une modification des ses statuts pour permettre d'assurer l'aide à la maîtrise d'ouvrage (AMO) ou la maîtrise d'ouvrage de 2 grands projets portuaires pour le Syndicat du plan d'eau de l'Aber Ildut.

La délibération du conseil communautaire est jointe en annexe.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque Conseil Municipal d'approuver ou non cette modification à la majorité qualifiée (art 5214-16-IV).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à la modification des statuts proposée.

● PLAN DE REFERENCE

Le 21 décembre dernier, le conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Au vu de cette révision du PLU et afin de répondre au mieux aux besoins de la population et de son territoire, une réflexion a été menée, depuis juillet 2008, par les cabinets A3 Paysage de Brest et MOBILIS de Sainte Marie (Ile et vilaine). : le « PLAN DE REFERENCE ».

Le plan de référence est un outil de planification. Il va permettre d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire communal et plus concrètement, de dégager un programme d'actions à mettre en œuvre dans les 10 à 15 prochaines années.

Ce plan constituera la base de réflexion du futur Plan d'Aménagement et Développement Durable(PADD) qui sera inclus dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pendant le processus d'établissement du PLU faisant suite aux réunions publiques et conseils municipaux, le plan de référence, le PADD et le PLU évolueront jusqu'à la version finale.

Ce plan de référence s'articule autour de 3 phases :

- 1.Phase 1 : analyse et diagnostic
- 2.Phase 2 orientations d'aménagement
- 3.Phase 3 : orientations et scénarios d'aménagement.

Le conseil municipal a été régulièrement informé de l'avancement des deux premières phases.

La phase 3 est un résumé des 2 premières phases, les scénarios proposés feront l'objet d'étude de faisabilité préalable avant validation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 19 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions, décide d'approuver le plan de référence présenté.

● CONTRATS D'ASSURANCE

La commune de PLOUGONVELIN procède à un Appel d'Offres pour les contrats d'assurance (dommages aux Biens, Responsabilité civile, Flotte automobile et Protection juridique) pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017.

Pour obtenir les meilleures conditions possibles au niveau des garanties et de propositions tarifaires, il est souhaitable de regrouper les prestations concernées au sein d'une même entité regroupant la commune de PLOUGONVELIN et le CCAS, la commune de PLOUGONVELIN étant chargée de mener cette consultation au nom des deux personnes morales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier à la commune de PLOUGONVELIN le soin de mettre en concurrence pour le CCAS, les compagnies d'assurance en vue de souscrire les contrats garantissant les différents risques énoncés ci-dessus.

● PROJET DE VENTE DU PATRIMOINE HLM DES 20 MAISONS SISE RUE DE L'OCÉANIDE, APPARTENANT À AIGUILLON CONSTRUCTION

Mr le Maire expose au conseil municipal le projet de vente du patrimoine HLM des 20 maisons situées rue de l'Océanide, appartenant à Aiguillon construction.

Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux locataires occupants l'opportunité de devenir propriétaire de leur logement à des prix compatibles avec leurs ressources. Le locataire non intéressé par l'offre conserve le droit au maintien dans les lieux. S'il achète, il bénéficie des garanties de rachat et de relogement apportées par Aiguillon en cas d'événements imprévisibles."

Conformément aux dispositions de l'article L 443.7 et suivants du Code de la Construction et de l'habitation, l'avis du Conseil Municipal est sollicité sur cette question.

Après en avoir délibéré, le vote exprimé par le conseil municipal est de 5 voix pour, 5 voix contre et 16 abstentions, sur le projet de vente Aiguillon construction du patrimoine HLM des 20 maisons situées rue de l'Océanide.

EXPRESSION

DE LA MINORITE

Plan de référence :

Quand les rues de Plougouvelin passent à sens unique !

Lors du dernier conseil, les élus étaient amenés à approuver le Plan de Référence Communal. Ce plan a pour objectif de déterminer les règles d'organisation et d'aménagement de la Commune pour les années à venir. Outre le fait que nous n'avons jamais été véritablement associés à la démarche, nous déplorons tout d'abord la réalisation d'une énième coûteuse étude, alors même que les diagnostics étaient parfaitement connus !

Nous déplorons ensuite le caractère irréaliste des principales conclusions tirées par la majorité. En effet, cette dernière souhaite purement et simplement mettre de nombreuses routes en

sens unique (Rue Saint Yves, Rue de Lesminily, Bd de la Corniche, etc...).

Outre le fait que ces solutions nous paraissent excessives, cela nécessiterait en tout état de cause de réaliser concomitamment des travaux routiers sur l'ensemble du territoire communal. Compte-tenu du coût important de ces travaux, comment la majorité ferait-elle pour les financer, ... même dans les dix années à venir ?

Nous constatons enfin que la majorité a tout bonnement omis de réfléchir aux problématiques affectant la rue Henri Gourmelin (descente vers le Trez-Hir).

Pour toutes ces raisons, et même si ce plan présentait parfois des développements intéressants, notre groupe a été contraint de voter contre. Il appartiendra dès lors à la population de faire connaître son point de vue lors des prochaines réunions publiques, que le Maire a promis d'organiser.

INFORMATIONS PRATIQUES

Soins infirmiers

Soins assurés 7 J / 7 à domicile

- M-N. RAGUENES - S. LAMIL

02.98.48.33.72

en cas d'urgence :

RAGUENES M.N. :

06.60.88.25.28

LAMIL S. :

06.21.01.37.61

- D. POLLEFOORT - V. LE PENNEC

F. LE CALVEZ - V. PHILIPPONA

Permanences cabinet : 1, rue Saint Yves

de 08 H 00 à 12 H 00 du lundi au vendredi inclus et le samedi de 09H00 à 11H00

☎ 02.98.48.21.80

Portable 06.63.52.43.46

Numéros utiles

Urgences : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Pharmacies de gardes : 32 37

Hôpital Morvan (enfants - 15 ans) 02.98.22.34.88

CHU Cavale Blanche (adultes) 02.98.34.74.55

Centre anti poison 02.99.59.22.22

Gendarmerie Le Conquet : 02.98.89.00.13

Police Municipale: 06.19.41.44.43

EDF dépannage : 08.10.33.30.29

VEOLIA : 0811.902.902

ADMR : 02.98.89.37.09

sudiroise@admr29.org

<http://www.sudiroise.fede29.admr.org>

Centre départemental d'action sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale, lors de sa permanence en mairie :

prendre rendez-vous au CDAS de St Renan au 02.98.84.23.22

Relais assistantes maternelles : 02.98.48.99.91

ram@locmaria-plouzane.fr

La presse

Nos correspondants locaux :

Ouest-France 02 98 89 12 03

Rémi PAGE page.remi1@aliceadsl.fr

Le Télégramme 06 68 78 42 44

Isabelle BELLEC isabelle.bellec@laposte.net

Analyse de l'eau

Prélèvement du 21 juin 2012

Taux de nitrates : 37 mg/l

Relevé des compteurs

La compagnie de l'Eau et de l'Ozone informe que les compteurs d'eau seront relevés sur la commune de Plougonvelin entre le 1^{er} août et le 15 septembre 2012.

Collecte des ordures ménagères

Jusqu'au mardi 4 septembre inclus, les secteurs suivants seront desservis les mardi au lieu du lundi :

- du Lannou,
- chemin du Pradigou,
- rue des Pétrels,
- Luzureur,
- rue de Kervenoc,
- rue des Goelands,
- rue des Cormorans,
- rue des Courlis,
- Kernaet,
- rue du Lannou,
- rue des Alouettes,
- allée Verte, rue de Molène,
- place Général de Gaulle,
- rue de Lesminily,
- impasse des Hirondelles,
- allée des Mésanges,
- rue du Stade,
- rue de l'Océanide,
- impasse du Noroît,
- impasse du Suroît,
- impasse des Embruns,
- rue Saint-Jean,
- rue de Quémènes,
- rue de Béniguet,
- impasse Trielen,
- rue de Mezou Vilin,
- rue de la Forge,

Modifications en raison de jours fériés :

En raison du **mercredi 15 août (férié)**, la collecte des ordures ménagères aura lieu le **samedi 18 août** pour le secteur habituellement desservi le vendredi.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Pour la période estivale, le Relais Parents Assistantes Maternelles sera ouvert du 1^{er} au 27 juillet inclus puis à partir du 27 Août.

Permanences habituelles le lundi et vendredi matin de 9h à 11h30 et le mardi soir de 16h30 à 18h15 à la maison de l'enfance de Loc Maria Plouzané Ti Lucos 29^{ter} route de Kerfily.

Le permanence à Plougonvelin aura lieu le mardi 17 juillet de 9h15 à 11h15 à la maison de l'enfance

Possibilité de prise de rendez-vous en dehors de ces horaires.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Marie-Laure Quinquis au 02.98.48.99.91 ou à ram@locmaria-plouzane.fr

Rendez-vous avec la municipalité

Israël BACOR

Maire : bacor@plougonvelin.fr

● Les adjoints au maire :

- Raymond QUERE

1^{er} adjoint

Adjoint à la Communication

le mardi de 10H à 12H et le samedi de 10H à 12H

- Sylvie LANNUZEL

Adjointe à l'Urbanisme et révision du PLU

le samedi de 10H à 12H

- Jean-François LE DEUN

Adjoint aux Travaux, réseaux et patrimoine

le mardi de 10H à 12H et le samedi de 10H à 12H

- Marie-Thérèse SIMPLEX

Adjointe aux Affaires sociales, aux Aînés et à l'enfance

le mardi de 10H à 12H

- Pascale GROUX

Adjointe à la Culture et aux Animations culturelles

le mercredi de 10H à 12H

- Alain CARIOU

Adjoint aux Ecoles, à la cantine

Jeunesse et Conseil Municipal Jeunes

le lundi de 15H à 18H

- Annick DESHORS

Adjointe aux Finances et au Tourisme

le mardi et le jeudi de 10H00 à 12H00

● Les conseillers délégués :

- Yolande ROCHER : Les sports et les associations sportives, le comité de l'Anse,

- Martine STEPHAN : Développement durable, Environnement, Agriculture, développement du covoiturage

- Georges PELLEN : Développement économique et artisanat, zone artisanale, commission Treziroise

- Jean Claude AMIL : Sécurité ERP, liens avec les autorités militaires et associations du souvenir

Nos services

☎ 02.98.48.30.21

www.plougonvelin.fr

Isabelle TISON (directrice générale des services)

dgs@plougonvelin.fr

Mairie : mairie@plougonvelin.fr

Service état-civil :

accueil@plougonvelin.fr

Service urbanisme :

urbanisme@plougonvelin.fr

Service social : social@plougonvelin.fr

Service ressources humaines et élections : rh-elections@plougonvelin.fr

Service comptabilité :

comptabilite@plougonvelin.fr

Police municipale :

police@plougonvelin.fr

Office du tourisme :

tourisme@plougonvelin.fr

Maison de l'enfance :

maison.enfance@plougonvelin.fr

Cantine : cantine@plougonvelin.fr

Espace Kéraudy :

accueil@espacekeraudy.com

Treziroise : treziroise@plougonvelin.fr

Bulletin municipal :

bulletin@plougonvelin.fr

Ouverture de la mairie

Lundi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mardi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mercredi

de 08H30 à 11H45

FERME

Jeudi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Vendredi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H00

Samedi

de 09H00 à 11H45

FERME

Nous vous rappelons que le samedi la mairie est ouverte pour une permanence état-civil uniquement.

Le Bulletin Municipal

Les articles devront être déposés avant le 15 du mois précédant la parution à l'adresse suivante :

bulletin@plougonvelin.fr.

Les manifestations organisées en tout début de mois devront être signalées un mois à l'avance.

Les articles seront fournis sous document word, police 10, 20 lignes maximum, en format A4.

Les photos seront fournies sous format JPEG (réservées uniquement aux associations) sans engagement de parution.

Etat-civil

NAISSANCES :

LANNUZEL Jeanne,
domiciliée 1 rue du Toulinguet

DECES :

JACOPIN Daniel, 65 ans,
domicilié 8 rue des Bruyères

Autorisations d'occupation des sols

Déclarations préalables :

DP n° 12-35 : GILLES Eric

7 rue du Perzel : clôtures

DP n°12-39 : TANGUY Philippe

Saint-Marzin : rénovation d'un ancien corps de ferme

DP n°12-65 : HELIES Loïc

Route de Créachmeur : clôture et portail

DP n°12-66 : QUENTRIC JAOUEN

chemin du Dorgen : ravalement

DP n°12-67 : BARON Jean

4 bis rue des Mouettes : réfection toiture garage et changement portail garage

DP n°12-71 : DHEILLY Martine

impasse des Bouvreuils : clôtures

DP n°12-72 : BEGHIM Jean-Marie

5 venelle du Créach : création d'une fenêtre

DP n°12-73 : CORITON Pierre

8 rue de la Presqu'île : extension d'une résidence principale et remplacement d'une fenêtre par une porte

DP n°12-74 : Commune

Rue de Bertheaume : création talus

DP n°12-75 : LE LANN Hervé

Kerdoniou : agrandissement des ouvertures du toit façade sud - suppression de trois petites fenêtres de toit façade nord

Permis de construire :

PC n° 12-13 : KAISER Noël

20 rue Saint Mathieu : extension maison existante

PC n°12-18 : MAYOT Jean-Pierre

impasse des Tourterelles : construction d'une habitation

Un Conseil en architecture

La commune met à la disposition des plougonvelinois un architecte conseil.

Ce professionnel vous propose son aide pour votre extension ou vos nouvelles constructions.

Il est important de lui présenter vos intentions avant de déposer votre projet définitif.

Les prochaines permanences auront lieu les 20 juillet, 17 août et 14 septembre de 14h00 à 16h30, sur rendez-vous, à la mairie de Plougonvelin.

Cadastre

Direction Des Services Fiscaux

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans connectez-vous sur : www.cadastre.gouv.fr qui permet d'accéder au plan cadastral par internet.

Lutte contre les chardons

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou qu'ils exploitent.

Les infractions seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions des articles L 251-19 et L 251-20 du Code Rural.

Une déchèterie

est à votre disposition à Toul Ibil, elle est ouverte aux horaires suivants :

Lundi	10 H 00 à 12 H 00 14 H 00 à 18 H 00
Mardi	FERMÉE
Mercredi	10 H 00 à 12 H 00
Jeudi	10 H 00 à 12 H 00 14 H 00 à 18 H 00
Vendredi	14 H 00 à 18 H 00
Samedi	09 H 30 à 12 H 00 14 H 00 à 18 H 00
Dimanche	10 H 00 à 12 H 00

La déchèterie sera fermée les jours fériés.

Campagne fleurir le Finistère 2012 Concours des maisons fleuries

Cette année les jurys qui évaluaient notre commune venaient de la commune de PLOURIN
Et les jurys de PLOUGONVELIN sont allés noter les maisons de PLOURIN

Résultats pour Plougonvelin :

1^{ère} Catégorie - maisons avec jardin (de plus de 100 m²) très visible de la rue :
1^{er} --- Yvon Calloch

2^{ème} --- Hubert Jacopin
3^{ème} --- Josiane Jacopin
4^{ème} --- Yolande Bouchard

2^{ème} Catégorie - maisons avec jardin (moins de 100 m²) très visible de la rue :
1^{er} --- Gilbert Plantec
2^{ème} --- Eugène Quéllec

3^{ème} Catégorie - Espaces le long de la voie publique (talus, murs) et espaces collectifs :
1^{er} --- Jeanne Gouzien
2^{ème} --- Yvonne Kéryer
3^{ème} --- André Kérhuel

7^{ème} Catégorie - Exploitations agricoles en activité :
1^{er} --- Jo Le Gléau
Personne n'a été remarqué par les jurys dans les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} catégories.

Surveillance par des maîtres chiens

Comme les années précédentes, des maîtres-chiens patrouilleront pendant l'été, à des horaires variables de jour et de nuit, pour assurer une surveillance des principaux espaces publics et préserver la tranquillité de la station..

Plan canicule

Durant l'été, en période de fortes chaleurs, les personnes âgées et les personnes handicapées sont particulièrement vulnérables. Il est par conséquent important qu'elles se fassent recenser auprès du CCAS, qui les aidera à passer cette période délicate en organisant des visites régulières pour une information sur les bons réflexes à adopter.

Le plan canicule est déclenché si pendant trois jours consécutifs, la température ne

descend pas en dessous de 32° C le jour et 19° C la nuit.

En période de forte chaleur, il est recommandé à tous de boire un litre et demi d'eau par jour, de se rafraîchir plusieurs fois par jour, d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes, d'éviter de pratiquer une activité physique, de maintenir sa maison à l'abri de la chaleur.

De dépliants sont à la disposition du public dans le hall de la mairie.

L'inscription au registre est renouvelée chaque année par la personne concernée ou par un tiers.

Contact : Mairie, CCAS auprès de Françoise LE RU au 02.98.48.30.21 ou au 02.98.48.97.34
Courriel : social@plougonvelin.fr

Recensement militaire

JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Recensement indispensable à 16 ans

À la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Attestation d'accueil

Tout étranger qui déclare vouloir séjourner en France, pour une durée n'excédant pas 3 mois, dans le cadre d'une visite familiale ou privée doit présenter un justificatif d'hébergement qui prend la forme d'une attestation d'accueil signée par la personne qui se propose d'assurer le logement de l'étranger.

Cette attestation, accompagnée des pièces justificatives déterminées par décret en Conseil d'Etat, est présentée pour validation au maire de la commune du lieu d'hébergement agissant en qualité d'agent d'Etat.

Liste des pièces et informations à Fournir :

- pièce d'identité et 2 justificatifs de domicile de l'hébergeant,
- copie du passeport de l'hébergé, son adresse, les noms du conjoint et/ou des enfants,
- la période du séjour,
- les dates des éventuelles précédentes attestations antérieurement signées pour l'hébergé ;
- la superficie du logement ;
- 30 euros en timbres fiscaux.

AQUATIQUE

Contact : 02 98 38 06 11 ou treziroise@plougonvelin.fr

Retrouvez toute l'actualité de la Treziroise sur facebook

<http://fr-fr.facebook.com/pages/Espace-Aquatique-Treziroise/188408567867304>



● BONNET de BAIN

Dans un souci d'hygiène et suivant les recommandations sur les dispositions réglementaires applicables aux piscines ouvertes au public, le port du bonnet de bain sera obligatoire à La Treziroise à partir du lundi 3 septembre.

● HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC LES JOURS FÉRIÉS

- Samedi 14 juillet : de 14h à 18h
- Mercredi 15 août : de 9h à 13h et de 15h à 18h

● DEUX SOIRÉES À NOTER SUR VOS AGENDAS

- **Vendredi 27 juillet** : grande soirée "intervalle", vous voulez vous amuser et délirer au cours d'épreuves ludiques et totalement loufoques. Alors pas d'hésitation venez vous éclater avec nous !
- **Vendredi 24 août** : venez passer la soirée dans notre aqua dance floor pour swinger, bouger au son du rock, disco, techno...

● POUR LES JEUNES

Animations aquatiques et ludiques, toboggan aquavague ... proposés par les maîtres nageurs à partir de 15h du lundi au vendredi (sauf jour férié).

● NOS ACTIVITES AQUATIQUES

✓ STAGE DE NATATION

De 10h à 12h du lundi au vendredi : cours collectifs pour les enfants "Je me déplace" et "Je nage"

✓ AQUACYCLE

De l'eau jusqu'à la taille, vous pédalez assis ou debout en variant les intensités. Vous travaillez également les membres supérieurs pour une harmonie parfaite de votre corps.

Sous forme de cours collectifs de 45 minutes ou en location, profitez de nos tarifs découverte en période estivale.

Horaires :

Du 6 juillet au 3 septembre
Lundi, jeudi et vendredi de 19h à 19h45
Mercredi de 12h15 à 13h
Samedi de 13h à 13h45

✓ AQUAGYM EN MER

Pour profiter des bienfaits naturels revitalisants de l'eau de mer !

Ludique et accessible à tout âge, l'Aquagym en mer répondra à votre envie d'évasion et désir de bien-être. Vous travaillez l'ensemble du corps, souplesse articulaire et musculaire par des exercices adaptés et progressifs.

Séance de 45 minutes sur la plage du Trez Hir avec accès à notre espace dé-

tente sauna/hammam/spa à la fin de la séance.

Les inscriptions se font le jour même à Treziroise.

Horaires (sous réserve de la météo) :

Le mardi et jeudi à 11h ou 17h selon les semaines.

✓ RAID COTIER

Dimanche 22 juillet Porsmilin-Plougonvelin, raid côtier à la nage (environ 2 kms). Départ à 10h.

Certificat médical attestant de la capacité à nager la distance de 2000m demandé ou licence de natation/ triathlon à jour. Inscription à la Treziroise.

● DECOUVERTE GRATUITE

de notre gamme d'activités aquatiques du 4 au 15 septembre (dans la limite des places disponibles) pour l'achat d'une entrée à l'Espace Aquatique.

Jeux d'O. : Pour les plus jeunes

Ecole de l'O. : Apprentissage de la natation pour les enfants quel que soit leur niveau

Cours d'O. : Apprentissage de la natation et des disciplines associés

Reflets d'O. : Tous les bienfaits de l'eau pour le corps et l'esprit.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	Période scolaire		Vacances	
Lundi		14h00-19h00	10h00-14h30	14h30-19h00
Mardi	12h00-13h45	16h30-21h00		11h00-21h00
Mercredi	16h00-19h00	10h00-14h30	14h30-19h00	
Jeudi	12h00-15h45	16h00-19h00		11h00-19h00
Vendredi		16h30-21h00	10h00-12h30	14h30-21h00
Samedi	15h00-18h00	14h00-18h00		
Dimanche	9h00-13h00	15h00-18h00	9h00-13h00	15h00-18h00

Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture - Fermeture de la caisse 30 minutes avant la fermeture

09/07/2012 au 31/08/2012 à 15 :00

Animations enfants à la Treziroise : L'espace aquatique Treziroise vous propose des animations enfants tous les après-midi. Toboggan gonflable ou animation avec maître-nageur.

09/07/2012 au 31/08/2012

Aquacycle : L'espace aquatique Treziroise vous propose de louer 1/2h d'aquacycle. Location possible le mardi midi et soir; le jeudi midi et le vendredi soir.

09/07/2012 au 31/08/2012

Aquagym en mer : L'espace aquatique Treziroise vous propose des séances d'aquagym en mer le mardi et jeudi de 11h à 12h ou de 17h à 18h suivant les marées (hautes).

09/07/2012 au 31/08/2012

Séances d'aquacycle : Le lundi, jeudi, vendredi de 19h à 20h. Le mercredi de 12h15 à 13h15. Le samedi de 13h à 14h.

09/07/2012 au 31/08/2012

Séance d'aquagym : L'espace aquatique Treziroise vous propose des séances d'aquagym. le mardi et jeudi de 9h à 10h et le mercredi de 19h à 20h.

09/07/2012 au 31/08/2012

Stages enfants : Stages à partir de 6 ans "je nage" de 10h à 11h, et des stages "je me déplace" à partir de 6ans de 11h à 12h du lundi au vendredi.

Bd de la Mer TREZ HIR - ☎ : 02.98.48.30.18 - www.plougonvelin.fr - tourisme@plougonvelin.fr

Horaires d'été du 13 juillet au 19 août :

Du lundi au samedi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 - Dimanche de 10h00 à 13h00 - Jours fériés de 10h à 13h
Toute l'année : Du lundi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Services de l'office de tourisme

- Accès Internet à l'Office de Tourisme :

Tarifs 1 € le quart d'heure / 0.20 € la page imprimée.

- Location de vélos

- Billetteries :

- Compagnies Maritimes Penn Ar Bed et Finist'Mer (liaisons vers les îles)
- Océanopolis
- Location de vélos « La Bicyclette » à Ouessant
- La récré des 3 curés
- Tonnerres de Brest 2012

« Pensez à réserver »



Des circuits de randonnées sont disponibles à l'Office de Tourisme, Partez à la découverte du Patrimoine de Plougonvelin à pieds, à vélo ou à VTT. 0€20/ fiche. 8 fiches de randonnées.

● SURVEILLANCE DES PLAGES :

Le service de secours sera assuré par le service départemental Incendie et Secours. Trois pompiers seront présents du 30 juin au 2 septembre, tous les jours de 12h à 19h sur la plage du Trez Hir.

● CARTE PRIVILEGE :

Pour renouveler votre carte ou pour une première carte: Rendez-vous à l'office de tourisme de Plougonvelin avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité ou le livret de famille et une photo par personne. (Validité 2 ans. Coût 3€)

● RANDONNEES PEDESTRES :

LES EXPOSITIONS de L'ÉTÉ

EXPOSITIONS A L'HIPPOCAMPE

Accès gratuit aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme.

- Du 6 au 31 juillet : expo de « Brut de Pinsé 2012 » l'association regroupe 8 artistes qui travaillent des récupérations marines.



- Du 1^{er} au 30 août : Expo de Sylvie Deshors, vous emmène sur les chemins parcourus au cours de ses balades... chemins bucoliques ou énigmatiques, elle vous invite à faire un « bout de chemin ensemble »...



FORT DE BERTHEAUME

Le Fort de Bertheaume est ouvert :

Du 30 juin au 2 septembre : Tous les jours de 11h à 18h (dernière visite à 17h20).

- Tarif adulte : 2 €,
- Tarif enfant (de 4 à 12ans) : 1€,
- gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

Exposition dans les casemates du Fort :

« **Drôles d'oiseaux** » exposition mise en place par le Parc naturel Marin d'Iroise sur les oiseaux de nos côtes.

« **Les bateaux noirs** » organisée par l'Association Générale Amicale des Sous-Mariniers section Minerve

« **9 photographes, 9 regards sur les vestiges de l'Iroise** », exposition de photographies sous-marines mise en place par Brest Recherche Plongée.



ASSOCIATION BERTHEAUME

Retrouvez les animations « Si Bertheaume m'était conté... » et « Laissez vous conter Bertheaume » dans l'agenda des animations.

**FORT DE BERTHEAUME AVEN-
TURE**

1h30 d'aventures pour toute la famille !
2 grandes tyroliennes, 38 mètres de haut,
200 mètres de long. Et Via ferrata par-
cours mi escalade mi randonnée. Taille
minimum 1m40.

Tarif : 15 €

Réservation et informations :

02.98.48.26.41

Des chasses aux trésors sont organisées
pour les ados et enfants dès 5 ans !!!

CENOTAPHE DE SAINT-MATHIEU

Le Cénotaphe est ouvert tous les jours
de 10h à 18h30 en accès libre.

**PHARE DE LA POINTE SAINT-MA-
THIEU et MUSEE**

Visite du Phare et du musée de la Pointe
St Mathieu (3€/adulte) pour plus d'infor-
mations contacter le 02 98 89 00 17. En
juillet et en août tous les jours de 10h à
19h30 (dernière visite à 19h)

Expo au phare St Mathieu

Le phare St-Mathieu accueille une expo-
sition "Hervé de Portzmoguer, 500 ans
de légende" visible aux jours et heures
d'ouverture du phare.

TAXE DE SEJOUR

Nous vous informons que la taxe de
séjour est redevable par les visiteurs.
Elle s'applique à l'année pour tous les
hébergements sur notre commune de
Plougonvelin. Elle doit être versée
chaque trimestre en espèces ou en
chèques à l'ordre du trésor public :

- Taxe du 2^{ème} trimestre 2012 :
le 20 juillet 2012 au plus tard
- Taxe du 3^{ème} trimestre 2012 :
le 20 octobre 2012 au plus tard
- Taxe du 4^{ème} trimestre 2012 :
le 20 janvier 2013 au plus tard

Réduction et exonération : (Voir tableau ci-dessous).

Demi-tarif est appliqué aux enfants de 13 à 18 ans.

La gratuité est appliquée :

pour les enfants de moins de 13 ans.

Personnes âgées qui bénéficient d'une aide à domicile

Personnes handicapées

Fonctionnaires et agents de l'état appelés temporairement dans une station

TAXE DE CAMPING CARAVANING

Nous vous informons des tarifs 2012 de
la redevance ordure ménagère pour
CAMPING et CARAVANING en terrain
non agréés

Mode règlement Les personnes autori-
sées à laisser leur caravane à l'année re-
cevront un titre de recette par
l'intermédiaire de la perception. Toutes
les autres personnes doivent impérative-
ment se présenter à l'office de tourisme.

- 1 semaine :	23,50 €
- 2 semaines :	40,50 €
- 1 mois :	51,50 €
- 2 mois :	103, 00 €
- 3 mois :	155, 00 €
- + de 3 mois :	259,00 €

Type d'hébergement	Tarifs 2012 Adultes	Tarifs 2012 Enfants de 13 à 18 ans	Taxe départementale Additionnelle à la taxe de séjour Adulte	Taxe départementale Additionnelle à la taxe de séjour Enfant
Hôtel et résidence de tourisme 4* et plus, 4 clés, 4 épis	1 €	0.50 €	0.10 €	0.05 €
Hôtel, village vacances et résidence de tourisme 3* et meublé (3 épis, 3 clés)	0.75 €	0.37 €	0.08 €	0.04 €
Hôtel village vacances 2* et meublé (2 épis, 2 clés)	0.60 €	0.30 €	0.06 €	0.03 €
Hôtel 1* et meublé (1 épis, 1 clé)	0.55 €	0.27 €	0.06 €	0.03 €
Hôtel sans étoiles meublé (aucun classement ou labellisation)	0.40 €	0.20 €	0.04 €	0.02 €
Terrains de camping et caravanage classé en 1 et 2* et catégories inférieures	0.20 €	0.10 €	0.02 €	0.01 €
Terrains de camping et caravanage classé en 3 et 4* et catégories supérieures	0.55 €	0.27 €	0.06 €	0.03 €

LES TEMPS FORTS

LES LUNDIS DU TREZ HIR

Marchés des arts et artisans animés par
des concerts festifs à partir de 21h. Gra-
tuit Tous les lundis du 9 juillet au 13 août
au forum du Trez Hir, à partir de 17h30.

BALADE IMAGINAIRE

Cette randonnée contée nocturne a lieu
tous les mardis. La balade dure 2 heures
et est accompagnée d'une collation. Le
lieu de rendez-vous est sur le parking de
la pointe Saint-Mathieu à 21 heures.
L'inscription se fait à l'office de tourisme
de Plougonvelin.

LE FESTIVAL PLACE AUX MOMES

Spectacles pour en-
fants, tous les vendre-
dis du 13 juillet au 24
août au forum du Trez
Hir, à 18h. Gratuit.

BREIZH SABLE TOUR

Du 30 juillet au 4 août sculpture sur sable
au Trez Hir, ateliers enfants, ani-
mations et concours de sculpture sur
sable proposé par Laurent Dagron.

**DANSES BRETONNES**

Initiation à la danse bretonne les mercre-
dis à partir du 4 juillet jusqu'au 24 août,
de 20h à 21h30 à la salle de danse, es-
pace Keraudy. Inscription 02.98.48.30.18

**«SI BERTHEAUME M'ETAIT
CONTE»**

Balade Spectacles nocturnes Les mer-
credis du 4 juillet au 22 août (sauf le 18
juillet) Tarif : 8 €/adulte, 4 €/ - de 12ans,
20 € tarif famille (2 adultes + 2 enfants).

**« LAISSEZ-VOUS CONTER BER-
THEAUME »**

Visites guidées par un acteur costumé,
les lundis, mardis, et mercredis à 14h30
et à 16h30 du 2 juillet au 22 août. Les en-
fants sont costumés. Tarif : 3 €

RANDONNEES CYCLOTOURISTES

En Juillet et en août : les jeudis départ à
10h00. Randonnée à vélo de 18km à la
découverte de Plougonvelin et la pointe
St Mathieu. Tous niveaux. Encadrée par
l'association cyclotouriste de Plougonvel-
lin. Inscription à l'OT. Départ devant l'OT.
GRATUIT.

RANDONNEES PEDESTRES

L'association Gymnique de Plougonvelin
vous invite à une séance de découverte
à Plougonvelin et ses environs, bord de
mer et campagne lors de randonnées pé-
destres de 10 à 12km chaque lundi matin
(sauf férié). Rendez vous sur le parking
stade Trémeur départ à 09h00 précises.
GRATUIT.

Renseignements :

02 98 48 30 18 ou 06 79 24 45 56.

JUILLET

1er juillet à partir de 14:30

Gouel ar Brezhoneg au manoir de Kéledern
Fête de la langue bretonne, contes, chants, sketches, musicale, expositions, démonstrations des métiers anciens.

03 juillet à 14:00

Parcours bien-être
Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet.
06.67.85.48.34

04 juillet - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume à Plougonvelin.
Billetterie sur place dès 20 :00.

07 juillet à 14:30

Voyage musical au temps de Portzmoguer
Un concert à l'abbaye Saint Mathieu pas comme les autres où musique et théâtre se mélangent...entrée au chapeau.

08 juillet

Trail du bout du monde
De Plouzané à la Pointe Saint Mathieu-Plougonvelin, courses "Nature", Animations à la Pointe St Mathieu toute la journée. www.trailduboutdumonde.com

09 juillet

les Lundis du Trez Hir
Le Trez Hir accueille à partir de 17h30 un marché d'art et d'artisanat et à partir de 21h les "Gabiers du Drellac'h"(Chants de Marins) concert. Gratuit

10 juillet à 14:00

Parcours bien-être
Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet.
06.67.85.48.34

11 juillet à 18:00

Chapelles en chanson



H. Robert sera en concert à la chapelle St mathieu à partir de 18h. Auteur/Compositeur/interprète Morbihannais.

11 juillet - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume. Billetterie sur place dès 20 :00.

13 juillet à 18:00

PLACE AUX MOMES
Place aux mômes à Plougonvelin sur le forum du Trez-Hir à 18h. Spectacle pour enfants avec "les 3 Valoches". Spectacles de clowns.

14 juillet

Gouel Lok Mazhé
Fête de la Pointe St Mathieu. Le midi restauration, animations toute l'après-midi chansons et expositions sur le thème de la Mer.

16 juillet

Les Lundis du Trez-Hir
Le Trez-Hir accueille à partir de 17h30 un marché d'art et d'artisanat et à partir de 21h l'"Tamm Tan"(fest noz gratuit).

17 juillet

Balade imaginaire
Randonnée contée nocturne de 2h avec collation. Inscription à l'Office de Tourisme de Plougonvelin.

17 juillet

Randonnées FFRandonnée
Le goulet de Brest 22 kms. Rendez vous 10h parking espace Kéraudy. Randonnée ouverte à tous, gratuite et guidée par des bénévoles. 02.98.44.93.61

19 juillet à partir de 21:00

Feu d'artifice au Trez-Hir
Chants de marins, animations, restauration, et feu d'artifice au Trez-Hir. Proposé par les commerçants partenaires.

20 juillet à 18:00

PLACE AUX MOMES
Spectacle pour enfant avec le "Cirque Inachevé". Acrobaties et jonglages, sur le forum du Trez Hir à 18h.

21 juillet

Bourg bourg et ratatam !
A partir de 18h animations dans le bourg. Gratuit.

22 juillet départ à 10h

Raid côtier
Traversée à la nage entre Porsmilin et le Trez-Hir. (2000m)
Inscription à la Treziroise.

23 juillet

Les Lundis du Trez-Hir
Le Trez Hir accueille à partir de 17h30 un marché d'art et d'artisanat et à partir de 21h "BepSort"(fest noz gratuit)

24 juillet

Balade imaginaire
Randonnée contée nocturne de 2h avec collation. Inscription à l'Office de Tourisme de Plougonvelin.

24 juillet à 14:00

Parcours bien-être

Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet.
06.67.85.48.34

**25 juillet**

Beach Soccer
Tournoi de football sur la plage du Trez Hir, tournée des plages de la ligue de Bretagne de Football.

25 juillet - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume à Plougonvelin.
Billetterie sur place à partir de 20h.

27 juillet

PLACE AUX MOMES
Spectacle pour enfants avec "Les Acrobates Amoureux", sur le forum du Trez Hir à 18h.

28 au 29/ juillet

Fête des Vieux Tracteurs
Rassemblement des tracteurs anciens d'Iroise à la Pointe St Mathieu -Plougonvelin. Animations et démonstrations toute la journée le dimanche.

30 juillet au 04 août

Breizh Sable Tour 2012
Sculpture monumentale sur sable, plage du Trez-Hir. Initiation à la sculpture sur sable, ateliers enfants à partir de 7ans. Concours de sculpture le vendredi après-midi.

30 juillet

Les Lundis du Trez-Hir
Le Trez Hir accueille à partir de 17h30 un marché d'art et d'artisanat et à partir de 21h "Tan Arvest"(fest noz gratuit)

31 juillet à 21h

Balade imaginaire
Randonnée contée nocturne de 2h avec collation. Inscription à l'Office de Tourisme de Plougonvelin.

31 juillet à 14:00

Parcours bien-être
Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet.
06.67.85.48.34

AOUT

01 août - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume. Billetterie sur place.

02/08/2012

Randonnée cyclotouriste
Circuit de 18 km. Départ à 10h devant l'Office de Tourisme au Trez-Hir. (gratuit) Inscription à l'office

02 août

Randonnées FFRandonnée
Circuit terre, mer et St Mathieu 11 kms. Rdv 14h15 parking espace Kéraudy. Randonnée ouverte à tous, gratuite et guidée. 02.98.84.21.00.

02 août à 18:00

Spectacle de Guignol
Spectacle de marionnettes sur la place Général De Gaulle (bourg).

03 août

PLACE AUX MOMES
Spectacle pour enfants avec le Cirque Ilya, sur le forum du Trez-Hir à 18h. Théâtre de rue. Gratuit.

05 août à 10:30

Pardon de la Pointe Saint-Mathieu
Parade nautique et bénédiction de la mer. Messe dans l'abbaye à 11h.

06 août

Les Lundis du Trez-Hir
Le Trez-Hir accueille à partir de 17h30 un marché d'art et d'artisanat et à partir de 21h les "Repris de Justesse"(jazz) concert gratuit

07 août à 21:00

Balade imaginaire
Randonnée contée nocturne de 2h avec collation. Inscription à l'Office de Tourisme de Plougonvelin.

07 août à 14:00

Parcours bien-être
Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet. 06.67.85.48.34

08 août à 18:30

Concert de Harpe
Concert de la harpiste Nolwenn Arzel à la chapelle Saint Mathieu.

08 août - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume. Billetterie sur place.

09/08/2012

Randonnée cyclotouriste
Circuit de 18 km. Départ à 10h devant l'Office de Tourisme au Trez-Hir. (Gratuit) Inscription à l'office

10 août

Excursions à bord du bateau "La Recouvrance".
2 départs : excursion de 3h, 25 pers. max. réservation à l'office de tourisme
Hommage
Hommage aux marins disparus lors du combat naval de la belle cordelière au mémorial national de la Pointe St Mathieu à 18:00
Journée anniversaire du combat Naval de la Cordelière
Après-midi parade nautique, marché médiéval au Fort de Bertheaume.
A partir de 19h repas banquet (réservation conseillée), en soirée rassemblement Chorales et feu d'artifice.
www.portzmoguer.fr

10 août à 18:00

PLACE AUX MOMES
Spectacle pour enfants avec la "Compagnie Pyramid", sur le forum du Trez-Hir à 18h. Pièce chorégraphique. gratuit.

11 au 12 août

Beach rugby
Tournoi de rugby sur la plage du Trez-Hir à Plougonvelin. animations.

12 août à 21:00

Veillée en chansons
avec Maxime PIOLOT à la chapelle Saint Jean. Prix d'entrée libre (au chapeau)

13 août

Les Lundis du Trez-Hir
Le Trez Hir accueille à partir de 17h30 un marché d'art et d'artisanat et à partir de 21h les "Funky'Zz"(fest-noz gratuit)

14 août à 21:00

Balade imaginaire
Randonnée contée nocturne de 2h avec collation. Inscription à l'Office de Tourisme de Plougonvelin.

14 août à 14:00

Parcours bien-être
Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet. 06.67.85.48.34

15 août - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume. Billetterie sur place.

16 août à 10:00

Randonnée cyclotouriste
Circuit de 18 km. Départ à 10h devant l'Office de Tourisme au Trez-Hir. (gratuit) Inscription à l'office de Tourisme.

17 août

2e nuit celtique
Au fort de Bertheaume, avec marché d'art et du terroir, moules-frites, animations musicales avec « bep sort » et les « grooves boys » suivi du feu d'artifice.

17 août à 18:00

PLACE AUX MOMES
Place aux mômes à Plougonvelin. Spectacle pour enfants avec "les Frères Léon". Gratuit.

17 au 19 août

Festival Interceltique Penn Ar Bed
Fête interceltique à la pointe Saint-Mathieu, enclos des moines. Le 17 août : Concert à 20h
Le 18 août : Fest-Noz à 21h. Le 19 août : Spectacle à 12h

20 au 22 août

Fest'dances 6
6ème édition. Un temps fort estival consacré aux danses et aux musiques du monde. Du 21 au 22 août. L'Argentine à l'honneur lundi 20. La Bolivie à l'honneur mardi 21. La Géorgie à l'honneur mercredi 22.

21 août à 21:00

Veillée en chansons
avec Maxime PIOLOT à la chapelle de Saint Mathieu. Prix d'entrée libre. (au chapeau)

22 août à partir de 21:00

Nuit du phare St Mathieu
Visites nocturnes du Phare St Mathieu. Nombre limité de personnes par créneau. Inscription par avance au 02.98.84.97.60

22 août - 2 départs 20:15 et 21:30

Si Bertheaume m'était conté
Balade spectacle au Fort de Bertheaume. Billetterie sur place à partir de 20h.

23 août

Randonnée cyclotouriste
Circuit de 18 km. Départ à 10h devant l'Office de Tourisme au Trez-Hir. (gratuit) Inscription à l'office

24 août à 18:00

PLACE AUX MOMES
Spectacle pour enfants sur le forum du Trez-Hir "avec "les Troubaquios", artistes de théâtre, musique, danse et cirque.

28 août à 14:00

Parcours bien-être
Séance de 3h. Découverte du modelage et initiation aux techniques de relaxation en bord de mer ou en cabinet. 06.67.85.48.34

30 août

Randonnée cyclotouriste
Circuit de 18 km. Départ à 10h devant l'Office de Tourisme au Trez-Hir. Tous niveaux. Inscription à l'office

Liste des animations soumise à modification.

Contact : Office de Tourisme de Plougonvelin

Tél.: 02.98.48.30.18 - tourisme@plougonvelin.fr



MAISON DE L'ENFANCE

Rue Mezou Vilin 29217 Plougonvelin.

<http://www.plougonvelin.fr/vie-communale/enfance-jeunesse/maison-de-lenfance.html>

La maison de l'enfance est ouverte tout l'été sans interruption.

Accueil de loisirs et périscolaire

Contact : 02 98 48 27 54 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Le programme des activités de l'accueil de loisirs est disponible à la structure ou sur le site internet de la commune espace enfance/jeunesse.

Les inscriptions sont possibles à la journée, ½ journée avec ou sans repas- sont à faire le vendredi pour la semaine suivante.

Dossiers d'inscriptions disponibles sur internet et à la maison de l'enfance. Tarifs en fonction du quotient familial.



Nuitée :

L'occasion d'une nuit sous la tente, entre copains, sans les parents !!

2 nuitées vont être organisées à la maison de l'enfance :

- pour les 7-11 ans : du 24 au 25 juillet.
- pour les 4-6 ans : du 25 au 26 juillet.

Hébergement sous tente, encadrement avec des animateurs qualifiés.

Au programme : baignade, grands jeux, veillée...

Accueil Jeunesse

Un accueil Jeunesse Intercommunal pour les 11/17 ans est organisé de 14h à 19h (18h le vendredi) à la salle multi-sports Kermarrec du Conquet du 6 juillet au 24 août.

Les jeunes peuvent proposer des activités, profiter des jeux de société, billard, baby foot. Le programme d'activités est disponible auprès des animateurs.

Une inscription préalable est nécessaire pour les sorties ou animations spécifiques.



Pour les nouveaux adhérents, un dossier d'inscription est à remplir. Il est disponible auprès des animateurs. Une cotisation annuelle de 10 euros par famille est demandée.

Informations sur <http://premiumorange.com/leconquet/spip.php?article422>

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert de 7h à 9h et 16h30 à 19h.

Après l'école un goûter est offert aux enfants. Pour les élèves du primaire, l'aide aux devoirs est proposée les lundis et jeudis soirs.

Dossiers d'inscriptions disponibles sur internet et à la maison de l'enfance. Tarifs en fonction du quotient familial.

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES POUR L'AIDE AUX DEVOIRS.

Multi-accueil

Contact : 02 98 48 29 09 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

La crèche/halte garderie fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Elle dispose de 13 places en journée continue et de 5 places en demi journée (7h30 à 12 / 13h30 à 19h).

Les places de crèche ont été attribuées pour la rentrée de septembre 2012.

Pour les futures demandes en crèche, vous pouvez demander un dossier de préinscription à la maison de l'enfance ou le télécharger sur notre site :

<http://www.plougonvelin.fr/vie-communale/enfance-jeunesse/maison-de-lenfance/creche.html>

Si vous souhaitez inscrire vos enfants de façon ponctuelle merci de téléphoner à

la structure le plus tôt possible, les plannings mensuels sont disponibles vers le 15 du mois.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription de vos enfants dans la structure, merci de prendre rendez-vous avec la responsable Nathalie Da Silva au : 02 98 48 29 09 ou maison.enfance@plougonvelin.fr, ainsi le dossier d'inscription vous sera remis et un planning d'adaptation sera mis en place.



A.G.P.



L'A.G.P. vous propose d'entretenir votre forme au travers de ses activités, assurées tout au long de l'année (hors vacances scolaires) par des animateurs qualifiés :

- Yoga
- Tai chi- Qi guong
- Stretching
- Gym du dos
- Gym d'entretien
- Gym tonic
- Fitness - gym dansée
- Randonnées
- Marche nordique
- Courir ensemble
- Aquagym

LA ZUMBA, une nouveauté pour la prochaine saison :



De nombreux magazines féminins en parlent, La Zumba est classée parmi les

programmes d'exercice le plus prisé actuellement.

Pratiquer la Zumba c'est découvrir comment retrouver la forme et l'énergie, sans avoir l'impression de travailler.

Elle sera au programme de l'AGP la saison prochaine, sous la direction d'un instructeur diplômé, Anne Péron.

Inscriptions au forum des associations : 08.09.2012 à la salle de Sport de Trémeur.

Démarrage de la saison 2012/2013 : lundi 17 septembre 2012.

Visiter notre site internet
<http://plougonvelin.agp.free.fr>
 e-mail : plougonvelin.agp@free.fr

Nous contacter :

Lisette Cocaïgn : 06 79 24 45 56
 Françoise Quéméneur : 02 98 48 29 71
 Michèle Le Marec : 06 33 33 14 55

Randonnées pédestres gratuites, chaque lundi matin (sauf férié) durant la saison estivale,



L' A.G.P. vous invite à une séance de découverte de Plougonvelin et ses environs - Bord de mer et campagne - lors de randonnées pédestres de 10 à 12 km (2h30).

Pas de réservation, RENDEZ-VOUS au parking stade Trémeur à Plougonvelin
DEPART à 9 heures très précises.

Choisissez les vêtements en fonction des conditions climatiques, soyez bien chaussés, prévoyez de l'eau.

Renseignements rando gratuite :
 A.G.P. : 06 79 24 45 56
 Office Tourisme : 02 98 48 30 18

AMATH KAKIKOUKA

Permis bateau

Le club de voile de Plougonvelin (Amath Kakikouka) propose désormais toute l'année le permis bateau (permis mer côtier, permis fluvial, permis hauturier, permis jetski).

Il est très facile de l'obtenir en quelques jours seulement.

Des sessions collectives sont programmées régulièrement au Centre Nautique, boulevard de la Mer : tous les 15 jours pendant la saison (calendrier sur le site web www.permis-bateau-brest.com).

Il est également possible de se préparer depuis son domicile (formule e-learning). Les cours de navigation se font au départ de Bertheaume.

L'examen a lieu tous les mardi.

Formule cours collectifs : 350 € (hors timbres fiscaux), ou e-learning : 290 €.

Renseignements et inscriptions au 09 70 440 410 ou

sur www.amath.kakikouka.com
 ou www.permis-bateau-brest.com

Association de Voile et de Kayak Amath Kakikouka

L'association a pour but de promouvoir la pratique de la voile et le kayak, pour les enfants et les adultes, en loisir ou plus sportivement.

Cours (collectifs) le samedi. Niveau : de débutants à confirmés. Supports : Catamaran, Optimist, Planche à Voile, Dériveur en Double, Kayak.

Amath Kakikouka, 6 boulevard de la mer, Centre Nautique, Plougonvelin

Tél 09 70 40 80 41

Mail : amath.kakikouka@laposte.net

Web : www.amath.kakikouka.com



Ce week-end de Pentecôte, cinq coureurs du club de voile Amath Kakikouka participaient à une régate importante : les 130 meilleurs coureurs de Bretagne et des Pays de Loire étaient en effet réunis pour une Interligue à Plérin (22).

Le grand vainqueur de cette épreuve est un membre du club, habitant à Plougonvelin : Tristan PERON-PHILIPPE (déjà Champion de Bretagne benjamin en 2009, 2^{ème} du Championnat de Ligue 2012, 3 fois sélectionné au Championnat de France, il n'a que 13 ans). Après avoir approché une première fois la place la plus convoitée en automne (3^{ème}), après une petite faiblesse en mars (14^{ème}), enfin l'Amath Kakikouka prend la meilleure place à Plérin... C'est une victoire importante pour ce petit club qui se bat contre des grands, et qui leur tient la dragée haute.

4 autres coureurs, tous plougonvelinois, représentaient brillamment l'Amath Kakikouka : Brewen CAPDEVILLE (26^{ème}), Oscar BARADAT (31^{ème}), Justin BARADAT (58^{ème}) pour les minimes et Malo PERON-PHILIPPE en benjamin qui termine 6^{ème} sur 37.

CINEMA


Les horaires d'été (mi-mai à mi-septembre) du cinéma de Plougonvelin :

- Lundi	21h00
- Mardi	21h00
- Mercredi	21h00
- Samedi	19h00 et 21h00
- Dimanche	11h00, 19h00 et 21h00

Les horaires peuvent être décalés en raison de la durée des films.

Les tarifs :

- Tarif plein :	6 euros
- Tarif réduit :	
- de 16 ans, étudiants, chômeurs, appelés, sur justificatifs	5 euros
- Adhésion annuelle à l'association (date à date)	10 euros
- Adhésion de soutien :	20 euros
- Tarif adulte adhérent	4,5 euros
- Tarif enfant adhérent	3,5 euros
- lunette 3D location	1 euros

Programmation : 02 98 48 24 46
Contact : 09.75.85.80.78
<http://www.cinema-plougonvelin.fr>

L'association recherche des bénévoles ...

Si vous êtes intéressés par le cinéma, la vie culturelle locale et si vous avez un peu de temps...

Le cinéma a besoin de PROJECTIONNISTES (formation en quelques heures), CAISSIERS, DISTRIBUTEURS de programme.

Contactez-nous ou passez aux heures des séances pour en savoir plus.

CINEMA Les Allumés de la Grande Toile
(Le Trez Hir Plougonvelin)

Contact 09 75 85 80 78

Programme (Répondeur) 02 98 48 24 46

<http://www.cinema-plougonvelin.fr>
cinema-plougonvelin@wanadoo.fr



L'École de musique et de danse rayonne sur 7 communes (Plougonvelin, Locmaria Plouzané, Le Conquet, Trébabu, Ploumoguier, Plouarzel et Lampaul Plouarzel). Les cours sont dispensés sur 5 communes :

- Plougonvelin (Kéraudy-siège social)
- Locmaria Plouzané (Ti-Lanvenec)
- Le Conquet (Médiathèque)
- Ploumoguier (Mairie)
- Lampaul Plouarzel (salle du Krugel)

En étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et les 7 communes qui la soutiennent, Musikol s'inscrit dans une démarche d'action culturelle toujours renouvelée et s'engage à répondre aux attentes et aux besoins d'un public de tout âge avec des parcours d'apprentissage adaptés à chacun.

L'école permet d'offrir à chaque élève la possibilité d'être musicien au sein d'un groupe en intégrant la formation orchestrale de son choix, en fonction de son niveau et de son instrument.

L'école propose plus d'une vingtaine d'instruments :

Clarinette, trompette, guitare électrique, basse, classique, ukulele, saxophone, piano, synthé, violon classique et traditionnel, alto, violoncelle, flûte à bec, flûte, traversière, accordéon diatonique et chromatique, batterie et djembé, bombarde, cornemuse, flûte irlandaise et harpe celtique...et cours individuel de technique vocale !

Plusieurs ensembles sont proposés et sont ouverts à tous, musiciens et chanteurs :

Un orchestre Musikol ouvert à tous les instruments,

Ensemble à cordes : violon, alto, violoncelle

Ensemble guitare classique : dominante guitare

Ensemble de musique tradiroise : dominante instrument traditionnel (violin, accordéon diatonique mais aussi guitare, etc...)

Ensemble Flûtocelel : dominante flûtes mais ouvert aux autres instruments également.

Ensemble de musiques actuelles : Répertoire Rock, variété, etc

Les chorales : adultes et enfants

Un chœur de femme : Plusieurs voix

Les autres pratiques enseignées :

L'Eveil musical à partir de la moyenne section jusqu'en CP.

La formation musicale : ou solfège enfants, ados et adultes.

... Et la danse

Hip hop, Orientale,

Contact : 06 64 84 58 22

Renseignement et inscription lors du forum des associations en septembre sur Plougonvelin et sur Locmaria Plouzané. Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Nous acceptons les chèques vacances.

Site : <http://musikol.e-monsite.com>

Mail : ass.musikol@laposte.net



FORUM DES ASSOCIATIONS



Attention : changement de lieu

Le Forum des Associations se déroulera le **samedi 8 septembre 2012** de **13H30 à 17H00**, à la salle omnisports 2 au stade de Trémeur.

Les représentants des diverses associations seront présents sur le site pour vous faire découvrir le paysage associatif de la commune avec de nombreuses activités. Cette journée permettra également la prise d'inscriptions ou de réinscriptions.

N'oubliez pas vos documents : justificatifs de domicile, autorisation parentale, photos, certificats médicaux... Le guide des associations sera disponible sur place.



LA LITTORALE

17 août - 2^e nuit celtique à Bertheaume

A l'initiative de l'association LA LITTORALE, en partenariat avec cinq autres associations locales et la mairie de Plougonvelin, le fort de Bertheaume ouvre ses portes à une soirée gratuite, festive, musicale et tout en lumière le **VENDREDI 17 août**.

Sentinelle du bout du monde, du haut de ses 37 mètres, le fort de Bertheaume et l'îlot fortifié offrent une vue imprenable sur l'entrée de la rade de Brest.

Dès 17 h, ouverture du **marché artisanat** et produits du terroir accompagné des sonneurs du Strollad bro leon.

A partir de 18h30, **restauration** sur place animée par le groupe BEP SORT

(chants et musiques traditionnelles bretonnes)

A 21 h, **musique festive** avec les **GROOVE BOYS**, ambiance et originalité garantis.

Un **feu d'artifice** embrasera l'îlot fortifié à la nuit tombée, aux alentours de 22 h 45, suivi d'une **promenade-découverte** de l'histoire et de la légende du fort lors d'un parcours spectacle.

Contacts :

Office de Tourisme de Plougonvelin

☎ 02 98 48 30 18

La Littorale

☎ 06 85 06 80 32



CLUB DES RETRAITÉS «LES MIMOSAS»

Repas de fin de saison le jeudi 12 juillet au club. Pensez à vous inscrire dès que possible.

Le club reste ouvert durant les mois de juillet et août pour les personnes qui le désirent.

Bonnes vacances et bon voyage pour ceux qui partiront.

Contact :

02 98 38 04 51 - 06 71 96 01 87



PHASE



P.H.A.S.E. vous présente les travaux d'entretien du petit patrimoine, réalisés au cours de la saison 2011-2012 ... autant de buts de promenades bucoliques par nos petits sentiers aux senteurs estivales, découvrant sur des paysages somptueux, (pour plus de détails renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme).

... des lavoirs et des fontaines ... des daviers ... des chemins ... des chapelles et des croix ... mais aussi la batterie de Toul-Logot ... sans oublier bien sûr les lieux entretenus voire réali-

sés par des riverains férus d'histoires locales et attachés à leur patrimoine avec une mention particulière pour l'ensemble floral du lavoir et de la prairie de C'holven sur la route du Vaéré. Toutes les opérations réalisées au cours de cette année ne peuvent trouver place ici. Une exposition au fort de Bertheaume permet, tout au long de l'été, une présentation plus élargie de ces actions réalisées par des bénévoles au profit de tous et pour montrer le visage souriant de notre commune.

*Rémy le Martret
Président de PHASE*



Deskiñ ar yez vrezhoneg
(apprendre la langue bretonne)

L'association a débuté les cours du soir en octobre 2000. Actuellement trois niveaux sont proposés, du débutant au confirmé.

L'association est représentée au forum à l'Espace Kéraudy en septembre, il est possible à ce moment là, de se renseigner et de s'inscrire. A noter que les étudiants peuvent y adhérer également.

L'apprentissage de la langue est indispensable pour mieux comprendre la cul-

ture bretonne et d'aller plus loin dans la découverte de sa richesse.

Pour clôturer la période des cours, l'association organise une fête « Gouel Ar Brezhoneg », dans le but de faire découvrir d'autres facettes de la langue.

Pendant la période hivernale, l'association organise également des « Breizh Kafe », en faisant venir des intervenants et des artistes, dans une ambiance conviviale à la portée de tous.

Ar hini na avantur netra, na goll, na gou-nit ne ra.
Celui qui ne risque rien, ne perd ni ne gagne.



Azen dre natur, ne lenn e skritur.
Ane par nature, ne lit son écriture.

Gwelloc'h eo ur varrikad avaloù, eget ur c'harrad bleuñioù.
Mieux vaut une barrique de pommes, qu'une charretée de fleurs.
(Les promesses doivent être confrontées aux faits)

Contact :

rene.lemoign@orange.fr
06 71 96 01 87
Alexis Hascoet
02 98 48 37 18



PLAIR

PLAIR (Poésie, Lettres et Arts en Iroise), a pour objet la promotion et le rayonnement des lettres et des arts dans toutes les communes du Pays d'Iroise.

PLAIR propose deux temps forts annuels :

le Printemps des Poètes qui a eu lieu le 08 avril 2012 à l'espace Kéraudy de Plougonvelin et la Veillée d'Automne (dont la première édition a eu lieu en novembre 2011 au Conquet) qui se tiendra à l'espace Kéraudy le 17 novembre 2012.

Autour de ces deux grands événements, s'articulent au cours de l'année, d'autres manifestations ponctuelles, et PLAIR a choisi de démarrer un cycle de conférences intitulé "Les Jeudis de PLAIR".

Le C, lettre de l'alphabet tirée au sort lors de l'assemblée générale, constitue le fil rouge des manifestations de cette année. Les trois conférences programmées sur l'année 2012, tant à Plougonvelin que dans les communes environnantes, ont pour thèmes : la Cravate, les Cartes marines et la Chine.

LES JEUDIS de PLAIR
26 juillet 2012 à 18h30
Parc Marin d'Iroise - Le Conquet

Contacts PLAIR :

☎ 02 98 48 33 75

ou

06 79 24 45 56

LES CARTES MARINES par Hubert MICHEA

"Qu'il s'agisse de prendre du poisson ou bien d'aller échanger des produits, l'acte de naviguer a pour conséquence la confrontation à un univers incertain dont il faut interpréter les signes, avec lequel

il faut composer. Armé des connaissances qu'il a acquises, le navigateur, une fois en mer se retrouve face à un autre soi-même".

"Les manières de naviguer ont témoigné non seulement des nécessités économiques mais aussi de modifications dans la conception du monde".

<La navigation au travers des siècles : la navigation orale ... la rose des vents.. la navigation hauturière ou à l'estime.. le cadran ... les marées ..

La conférence est présentée par le **Commandant Hubert MICHEA**, résidant au Conquet, membre de la Commission française d'histoire maritime,

Président honoraire de la Société des amis des musées de la Marine.

Cette conférence sera l'occasion d'une présentation du Parc Marin d'Iroise ainsi que d'une exposition de cartes marines du 19^e siècle.



GOUEL LOK-MAZHE (Entrée gratuite)

Le 14 juillet à la pointe Saint-Mathieu

MOULES/FRITES à partir de 11 heures

Démonstration permanente des vieux métiers de la mer

(Fabrication à l'ancienne de casiers, filets, plombs, paniers, montage de lignes, palangre, matelotage.....)

Animation : Les Gabiers du Drellac'h
 Avec la participation de la SNSM

organisé par l'US Plougonvelin.



Ecole du Sacré-Cœur

Inscriptions

La Directrice de l'école du Sacré-Cœur se tient à la disposition des familles désirant inscrire leurs enfants, nés avant le 31 décembre 2010, pour la rentrée 2012. Vous pouvez prendre contact en téléphonant au 02 98 48 30 64 ou par mail à l'adresse suivante : esacre-coeur@wanadoo.fr.

La directrice assurera une permanence le samedi 1^{er} septembre de 10h à 12h.

Pour les inscriptions, se munir du **livret de famille**, du **carnet de santé** et d'un **certificat de radiation** si l'enfant a déjà été scolarisé.

Ecole maternelle Roz Avel

Inscriptions pour la rentrée 2012-2013

* Petite section première année : (PS1)

Seront acceptés les enfants ayant 2 ans révolus en septembre (nés avant le 31 Août 2010)

* Petite section deuxième année : (PS2)

Tous les enfants nés avant le 31 Décembre 2009

→ Il faut prendre contact avec la mairie pour la préinscription et vous présenter munis du livret de famille.

→ Les inscriptions se font **auprès du directeur** qui sera présent à l'école le vendredi 31 Août de 11h à 16h pour les dernières inscriptions.

Les parents peuvent laisser un message, pendant les vacances, sur le répondeur avec leurs coordonnées téléphoniques, ils seront rappelés.

Il vous sera demandé : Livret de famille, carnet de santé, fiche de pré-inscription de la mairie (Ainsi que le livret scolaire et le certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant était déjà scolarisé).

→ L'école propose une filière classique et une filière bilingue Français/Breton. Votre choix vous sera demandé à l'inscription mais vous pourrez bénéficier d'un délai de réflexion.

Contact : M. LE MEUR (Directeur) / 02 98 48 31 88

Inscription de votre enfant à la restauration scolaire

- Vous souhaitez que votre enfant fréquente la restauration scolaire à la rentrée prochaine. Vous pouvez inscrire votre enfant en remplissant la « fiche d'inscription annuelle » qui sert de base à la détermination du Quotient Familial pour la facturation des repas.
- Cette fiche est disponible sur notre site internet www.plougonvelin.fr.

- **Pour valider votre tranche**, vous devrez vous présenter **en Mairie avant le 10 septembre 2012**, rue des Martyrs, muni du ou des avis d'imposition sur les revenus qui concernent votre foyer et de la notification de la CAF (ou de la MSA, de l'ASA...) si vous percevez les allocations familiales de base.

A DEFAUT DE CETTE DEMARCHE, LE TARIF LE PLUS ELEVE SERA APPLIQUE.

VIE

PAROISSIALE

L'ensemble paroissial Pen ar Bed (Plougonvelin, Le Conquet, Trébabu)

Pendant la période estivale, les horaires et les lieux des messes dominicales sont les suivants :

Plougonvelin : le dimanche à 10 H 30, les 8 et 22 juillet ; les 15 et 21 août ainsi que le 2 septembre
St Mathieu : le dimanche 5 août à 11 H 00

Le Conquet : le dimanche à 10 H 30, les 1^{er} ; 15 et 29 juillet ainsi que les 12 et 26 août

Trébabu : tous les samedis à 18 H 00.

*Des permanences sont tenues les mardis, jeudis et samedis matins au presbytère de Plougonvelin - 4, rue de Bertheaume
 Tél. : 02 98 48 31 51.*

INFORMATIONS EXTRA COMMUNALES

L'armée de terre recrute des jeunes pour devenir :

● Volontaires de l'armée de terre :

De 18 à 26 ans (tous niveaux de qualifications)

Possibilité de découvrir l'armée de terre en souscrivant un contrat d'engagement d'un an renouvelable 4 fois et d'acquérir une expérience professionnelle.

● Engagés volontaires de l'armée de terre :

De 17, 5 à 29 ans (sans qualification à BAC)

● Sous officiers :

De 17,5 à 25 ans (titulaires du BAC général, technologique ou professionnel et jusqu'à BAC+2)

● Officiers :

De 18 à 30 ans (de BAC +3 à BAC+5)

Pour connaître vos possibilités de carrières et les parcours professionnels, une équipe de conseillers en recrutement se tient à votre disposition au CIRFA de BREST.

Vous pouvez les joindre au numéro suivant : 02.98.22.16.23 ou par courriel : cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr

Vous pouvez également consulter le site internet : devenezvousmeme.com

Summer English Intensive

Stage d'anglais pour adultes du lundi 9 au vendredi 13 juillet (9h à 13h)

20 heures de cours et activités diverses en groupe pour entraîner la parole et l'écoute en anglais !

Renseignements : 02 98 30 45 80

Ciel Bretagne, rue du gué fleuri, Le Relecq-Kerhuon

Cycle musical de la Chapelle de Kersaint- Landunvez



Pour la saison 2012 le CMCK vous propose ses concerts de l'été avec des artistes de renommée nationale et internationale en plusieurs lieux :

- **Le mercredi 25 juillet** à 21h00 le grand pianiste Emile Naoumoff jouera Mozart à la chapelle de Kersaint.

- **Le jeudi 2 août** à 21h00 dans l'église de Porspoder le chœur Mélanges et l'organiste Emmeran Rollin dirigés par Ariel Alonso présenteront des œuvres de Mendelssohn, Brahms, Fauré et surtout le magnifique Requiem de Maurice Duruflé.

- **Le dimanche 5 août** à 21h00 au château de Kergroadez Charles Offenstein, jeune pianiste prodige lauréat du concours international Chopin de la ville de Brest en 2012, jouera des œuvres de Bach, Beethoven, Liszt et Chopin.

- **Le samedi 11 août** à 21h00 à la chapelle de Kersaint-Landunvez, le pianiste Marc Benhamou accompagné de Benjamin Henocq à la batterie et Bruno Rousselet à la contrebasse donneront un concert de jazz.

Tarifs 20 € ou 15 €, réduit 10 € (15-25 ans, familles nombreuses, chômeurs, handicapés), gratuit jusqu'à 15 ans.

Renseignements sur le site www.kersaintcyclemusical.fr

Réservations : 06 59 26 51 67

ou « kersaintcyclemusical@orange.fr »

Billetterie : agence postale Landunvez, point infotourisme Porspoder, Proxi Saint Pabu ou sur place

L'u.n.c. Le Conquet-Trébabu

L'UNC Le Conquet-Trébabu organise sa fête champêtre annuelle le jeudi 12 juillet 2012 au parc de Beauséjour à partir de 12h00, suivi d'un super loto doté d'une cinquantaine de lots dont 3 gros lots et d'un concours de pétanque.

Le déjeuner comportera :

Apéritif / Cochon grillé / Dessert / Café / Boissons.

Repas 15 euros / pour les moins de 10 ans 10 euros.

OUVERT A TOUS.

Cet été au phare St-Mathieu Croquer les activités proposées à pleines dents !

Au menu de cette saison :

Visites de phares sur le site de St-Mathieu... et sur le Pays d'Iroise

Le phare et le musée de l'abbaye vous proposent une visite commentée tous les jours de 10h à 19h30 au prix de 3 € pour les + de 10 ans, 1 € pour les 4 à 9 ans et gratuit pour les moins de 4 ans.

Le mémorial aux marins morts pour la France et le cénotaphe sont en accès libre

Un passeport de visite couplant deux sites du Pays d'Iroise autour du thème des phares sera également proposé :

- le phare de Trézien à Plouarzel avec son exposition sur le chenal du Four
- le phare de St-Mathieu à Plougonvelin avec le musée de l'abbaye

Au prix de 4 € pour les + de 10 ans, 2 € pour les 4 à 9 ans et gratuit pour les moins de 4 ans

Nouveauté ! « Les trésors de St-Mathieu », un carnet d'aventures pour les enfants de 8 à 12 ans

Partez à l'abordage du site de la pointe Saint-Mathieu en compagnie de Soizic et Maël !

Livret offert à l'accueil du phare et téléchargeable sur le site www.vacances-en-iroise.com

Exposition dédiée à Hervé de Portzmoguer

Dans le cadre des commémorations « Hervé de Portzmoguer, 500 ans de légende », le phare St-Mathieu accueille du 1^{er} juillet au 30 septembre une exposition dédiée à cet homme du Pays.

Exposition réalisée en partenariat avec Tre Arzh de Plouarzel et Bertheaume de Plougonvelin.
Entrée libre.

Une expérience magique : la 2^{ème} Nuit du phare le jeudi 23 août !

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise organise pour la deuxième fois cette année des visites de nuit du phare. Elles auront lieu le jeudi 23 août de 22h à 0h30 avec un départ toutes les ½ heures.

Après avoir été accueillis au pied du phare, les visiteurs monteront les 163 marches qui les séparent du chemin de ronde d'où ils pourront admirer les balais lumineux des nombreux phares et feux présents en mer d'Iroise, tout en écoutant les commentaires du guide.

Vente de la billetterie à l'accueil du phare.

Possibilité d'expédier les billets aux domiciles des particuliers après réception du règlement.

Tarif unique de visite : 5 € par personne.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour passer un bon moment convivial, divertissant et instructif !

Pour toute information :

Tél : 02-98-89-00-17 ou 02-98-32-37-76

Mail : tourisme@ccpi.fr

Site : www.vacances-en-iroise.com



« Hervé de Portzmoguer, 500 ans de légende »

Le 10 août 1512, Hervé de Portzmoguer mourrait héroïquement au large de la pointe St-Mathieu en combattant la flotte anglaise à bord de La Belle Cordelière.

D'avril à septembre, le Pays d'Iroise rend hommage à cet enfant du pays.

Retrouvez toutes les informations pratiques et le détail des animations sur www.portzmoguer2012.fr

Programme estival :

(Animations se déroulant sur Plougonvelin en bold)

- Mercredis 4, 11 et 25 juillet et les mercredis 1^{er}, 8, 15 et 22 août « Si Bertheaume m'était conté » au fort de Bertheaume à Plougonvelin. Balade d'1h30 à travers le temps à la rencontre de 60 figurants. 2 départs : 20h15 et 21h30
12 ans et + : 8 €, - 12 ans : 4 €, famille (2 enfants et 2 adultes) : 20 €

- Samedi 7 juillet à 14h30 « Voyage musical au temps d'Hervé de Portzmoguer » à l'abbaye de la pointe St-Mathieu.

Un concert pas comme les autres où musique et théâtre se mélangent ... Concert organisé par Les Chants d'Eole de Landunvez en partenariat

avec Bertheaume et les Amis de St-Mathieu de Plougonvelin.

Entrée au chapeau

- Mardis 10 et 24 juillet et les 7 et 21 août : Visite guidée « Il y a 500 ans, le château de Brest au temps de Portzmoguer et Anne de Bretagne » au musée national de la Marine - château de Brest.

Départ à 15h

Réservation obligatoire : 02 98 22 12 39
8.5 €, réduit : 7 €, -26 ans : 3 € - Durée : 1h30

- Du vendredi 20 au samedi 28 juillet : Une semaine avec Hervé de Portzmoguer à la salle Herri Léon de Porspoder. Entrée libre.
Du 20 au 26 de 10h à 19h : Exposition « Hervé de Portzmoguer »

Dimanche 22 à 17h : Conférence participative en accompagnement de l'exposition

Mardi 24 à 15h : Animation pour enfants autour des objets exposés.

Samedi 28 à 20h30 : Théâtre « Je ne t'oublierai jamais » Histoire romancée entre Anne de Bretagne et Hervé de Portzmoguer. 6 €, réduit : 3 €

- Vendredi 10 août : Journée anniversaire du combat naval de La Cordelière au fort de Bertheaume à Plougonvelin.

L'association Bertheaume se propose de rappeler ce moment fort de l'histoire, au cours d'une journée festive et commémorative, tant sur mer que sur terre, conformément à la devise d'Hervé de Portzmoguer « war vor ha war zouar ». Au programme : Excursion à bord de la goélette Recouvrance (payant)

Après-midi : marché médiéval, saynètes, jeux d'adresse ...

16h : parade nautique dans l'anse de Bertheaume

18h : hommage aux marins disparus lors de ce combat au Mémorial de la pointe St-Mathieu en partenariat avec l'association Aux Marins

A partir de 19h : repas-banquet (tarif repas - hors boisson : + 12 ans : 12 €, - 12 ans : 7 € (jusqu'à 12 ans inclus))

21h : grand rassemblement des chorales du Pays d'Iroise organisé par la CCPI sur le théâtre de verdure. Entrée libre.

A la nuit tombée, feu d'artifice gratuit et ouvert à tous.



Centres nautiques

Dès le 09 juillet 2012 retrouvez les sensations estivales auprès des Centres Nautiques de Landunvez, Plouarzel, Ploudalmézeau et Plougonvelin.

Débutant ou initié, avec l'aide d'un moniteur ou l'envie de naviguer en toute liberté, vous trouverez ce qui vous correspond

grâce aux différents supports qui vous sont proposés : optimist, planche à voile, catamaran, kayak de mer ou stand up paddle, à vous de choisir...

Renseignements et inscriptions au 02.98.48.22.20 ou sur npi@ccpi.fr

Université du temps libre en Iroise

Rue des Pierres Noires - 29290 SAINT RENAN

Site de l'U. T. L. en Iroise : <http://www.utleniroise.infini.fr>

Vous y trouvez le programme de nos activités et la présentation des conférences.

Programme prévisionnel des conférences et sorties :

24/07/12*

Les noces en Basse Bretagne autrefois Serge DUIGOU Historien

21/08/12*

Les enjeux de la protection du milieu marin Philippe LE NILIOT Responsable scientifique Parc naturel marin d'Iroise

LES CONFERENCES SE DEROULENT A L'ESPACE CULTUREL DE SAINT RENAN à 14 Heures
SAUF celle du 24 juillet qui aura lieu à BRELES salle Leskellen.

* Les conférences du 24 Juillet et du 21 Août sont gratuites et ouvertes à tous.



L'été à la Médiathèque

La médiathèque, située dans l'Espace Keraudy, est un lieu de culture, d'information et de détente. Elle propose un fonds documentaire constitué de 17900 ouvrages, tous supports confondus (livres, CD audio, CDRom et DVD). Tous les genres y sont représentés (albums, contes, romans, policiers, biographies, science-fiction, documentaires, BD, revues, musique) à destination de tous les publics (enfants, jeunes, ados, adultes).

Horaires d'ouverture pendant les vacances :

- Lundi	10 h 30 à 12 h
- Mardi	10 h 30 à 12 h
- Mercredi	17 h 30 à 19 h
- Vendredi	17 h 30 à 19 h

Les tarifs pour les vacanciers

Des conditions particulières sont accordées aux vacanciers : Inscription pour un mois, avec dépôt d'une caution pour le séjour de 50 €, aux tarifs suivants :

- Individuel	6 €
- Famille	10 €
- Enfant (individuel)	3 €
- Etudiant (justificatif)	3 €
- Chômeur (justificatif)	3 €

« Bon été...
et bonne lecture »



NOUVEAUTE

Mise en place d'une « **boîte à livres** », dans le hall de l'espace Keraudy (sous l'escalier), Accessible aux heures d'ouverture du lieu (du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 12h), cette boîte, relevée chaque jour, permet le dépôt des livres en retour de prêt lorsque les horaires de la médiathèque ne correspondent pas aux disponibilités des lecteurs.

Les horaires d'été du 09 juillet au 31 août La médiathèque est ouverte à tous pendant les heures d'ouverture. La consultation de documents ou la lecture sur place est gratuite.

Site internet : <http://plougonevelin.fr>

e-mail : mediatheque@espacekeraudy.com.

Téléphone : 02 98 38 03 83

Fermeture annuelle de la médiathèque du 1^{er} au 16 septembre 2012

Les premiers rendez-vous de la saison 2012/2013

● **Soirée de présentation de la saison** Le 21 septembre à 18h30.

● **Urs Karpatz**, 9 chanteurs et musiciens tsiganes virtuoses, le 29 septembre à 20h30.

● **La Becquée**, une soirée dédiée à la danse contemporaine, le 5 octobre.

● **L'Orchestre National de Jazz** revisite l'album mythique de Pink Floyd « The dark Side of the Moon », le 19 octobre.

● **Eostiged Ar Stangala**, l'ensemble de danse traditionnelle le plus titré de Bretagne, le 17 novembre.

● **Le journal d'une femme de chambre**, une adaptation au théâtre du roman d'Octave Mirbeau avec Natacha Amal dans le rôle de Célestine le 30 novembre.

● **Gilles Servat**, un grand nom de la chanson bretonne le 7 décembre.

● **Allumette, la petite marchande qui brillait sous la neige**, une adaptation au théâtre du conte d'Andersen le 12 décembre.



● **Fills Monkey**, un spectacle d'humour musical percutant le 1^{er} février.

● **Le Trio Joubran** formé de trois frères palestiniens, possédant la nationalité israélienne, ces virtuoses de l'oud et musiciens engagés seront à Keraudy le 15 février.

● **Avalon Celtic Danse** revient avec un nouveau spectacle tout en énergie et virtuosité le 22 mars.

● **Rover**, une des plus belles révélations française du moment le 6 avril.

● **La semaine de la marionnette**, un nouveau rendez-vous à voir en famille du 24 au 26 avril.

Dans le cadre de sa saison culturelle estivale, l'Espace Keraudy vous invite au voyage et vous propose du 20 au 22 août 2012 un temps fort intitulé

FESTI.DANSES

Festi.Danses est une célébration des danses et musiques du monde et plus largement des cultures traditionnelles. Cet événement organisé en collaboration avec le **Mondial folk de Plouzevet** met à l'honneur les identités de notre vaste planète.

Pour cette 6^{ème} édition, trois pays seront de la fête : **l'Argentine, la Bolivie et la Géorgie.**

Le festival est un moment privilégié pour échanger et se rencontrer, pour s'enrichir des connaissances et qualités des autres. La fête et la rencontre sont donc mises, alors petits et grands, adeptes et passionnés de traditions et de culture, Festi Danses est pour vous... Ne ratez pas l'évènement !

« Sol Argentino » : lundi 20 août à 20H30

« Sol Argentino » a été fondé en 1996 à Merlo, une ville proche de la capitale Buenos Aires. Il est composé d'une trentaine de danseurs et musiciens et est dirigé par la chorégraphe Maria Elena Carabajal. A travers, ses danses et ses costumes, cet ensemble d'une incroyable énergie exprime l'âme et l'histoire de l'Argentine. Sol Argentino nous plonge dans l'ambiance électrique des quartiers populaires de Buenos Aires et nous offre un retour aux racines du tango. La fougue et la sensualité s'incarnent dans la danse mais au-delà de l'inévitable Tango le groupe présente aussi un répertoire de danses originales basées sur les percussions (Boleadoras, Malambo, Gauchos...).



Ballet « Bafobol » et le chœur de femme « Ayllus » de Bolivie : Mardi 21 août à 20H30

Déjà présents à l'édition 2009 de Festi Danses, ils nous reviennent avec des costumes encore plus somptueux et des chorégraphies soigneusement mises au point par Manuel Acosta, l'un des grands chorégraphes d'Amérique latine. Le Ballet « Bafobol » et le chœur de femmes « Ayllus » (25 artistes) proposent un spectacle qui nous rappellera toute l'histoire de la Bolivie, un voyage fascinant sur les terres d'un peuple aux fortes valeurs religieuses et mythologiques. Les danses boliviennes mélangent en effet les traditions espagnole



et indienne. On y retrouve notamment de nombreuses références à la religion Inca. Les danseurs seront accompagnés pour l'occasion par un ensemble traditionnel quechua de 3 chanteuses et quatre musiciens.

Ensemble « Bagrati » et le chœur « Adila » : mercredi 22 août à 20H30

Venez découvrir la culture de ce pays, le talent et la joie de ces 40 artistes, pour un spectacle au cœur de la culture Géorgienne. Une culture multiethnique riche, des costumes extraordinaires et des danses aux influences persanes, russes, islamiques, arabes, mongoles et ju-daïques. Les danseurs sont de véritables athlètes, La hauteur de leur saut, la diversité, la rapidité et le synchronisme de leurs mouvements sont d'une puissance et d'une précision impressionnante. Les danseuses, gracieuses et élégantes, paraissent glisser sur scène, souriantes et diaphanes. Par leurs polyphonies, les chanteurs accompagnés d'instruments traditionnels transmettent l'émotion de dix siècles de chants géorgiens. Un spectacle éblouissant, pour le plaisir des yeux et des oreilles.

CONTACT : INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Espace Keraudy - Rue du Stade 29217 Plougonvelin
Tél : 02.98.38.00.38 - accueil@espacekeraudy.com
www.plougonvelin.fr

TARIFS SPECTACLES

15 € (normal) / 13 € (tarif réduit, - 26 ans, chômeurs,
groupe 10 personnes et +) / 10 € (abonnés) / 6 € (- de 12 ans)
Pass 3 spectacles : 30 €

Exposition photographique « J'ai rencontré la Lozère » de Pierre Andreos. Visible à l'espace Keraudy du 1^{er} juillet au 31 août, entrée libre aux heures d'ouverture.

Après avoir parcouru et photographié la Lozère, ses paysages, ses gens, pendant une quinzaine d'années (de 1976 à 1990) j'ai souhaité présenter le résultat de cette démarche sous la forme d'une chronique rurale.

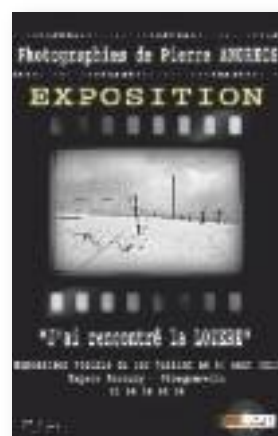
Un triangle allant des Monts Margeride aux Monts d'Aubrac, en passant par le Causse de Sauveterre.

Ces images veulent faire apparaître la beauté et la rudesse de cette région, avec ses pay-

sages d'ombres et de lumières, ses métiers d'autrefois qui renaissent à l'occasion des fêtes de villages, ses activités rurales, ses festivités, ses événements en forme de faits divers.

C'est une plongée dans la mémoire ou l'imaginaire de chacun d'entre nous d'une époque presque révolue, que font revivre ces photos.

Une exposition d'une cinquantaine de photos au format 30 X 40 encadrées 40 X 50.





DU 20 AU 22 AOÛT 2012

SPECTACLES TRADITIONNELS - 6^e ÉDITION

FESTI'DANSES

ESPACE KERAUDY PLOUGONVELIN

ARGENTINE • BOLIVIE • GÉORGIE